

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

## **- 2017 -**



**ASSOCIATION**  
**« LA MAISON DES ENFANTS »**

<b>LE RAPPORT MORAL</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION GENERALE</b>	<b>5</b>
HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	5
LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	6
L'EQUIPE ASSOCIATIVE	6
NOS PARTENAIRES	9
<b>II. LE SERVICE ENFANCE</b>	<b>11</b>
L'ACCUEIL DE LOISIRS	11
L'ACCUEIL PERISCOLAIRE	15
LES SEJOURS ACCESSOIRES	16
<b>III. LE SERVICE JEUNESSE</b>	<b>19</b>
LES OBJECTIFS DU SERVICE JEUNESSE	19
LE FONCTIONNEMENT	19
LA FREQUENTATION DES ADOLESCENTS	20
LA TARIFICATION	21
LES ACTIONS ET DISPOSITIFS « JEUNESSE »	21
BILANS ET PERSPECTIVES	22
<b>IV. L'ESPACE DE VIE SOCIALE</b>	<b>23</b>
LES FINALITES DU PROJET SOCIAL DE LA MAISON DES ENFANTS	23
LA DEFINITION DES ORIENTATIONS	23
ORIENTATION 1 : « PROPOSER UN LIEU D'ACCUEIL CITOYEN, OUVERT A TOUS »	23
ORIENTATION 2 : « FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES HABITANTS »	25
ORIENTATION 3 : « DEVELOPPER L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS »	26
FICHE ACTION : « PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 EN 2017 »	28
FICHE ACTION : « COURS D'ŒNOLOGIE 2017 »	30
FICHE ACTION : « COURS DE COUTURE 2017/2018 »	32
FICHE ACTION : « SORTIE FAMILIALE 2017 »	34
FICHE ACTION : « ATELIER INFORMATIQUE 2017 »	36
FICHE ACTION : « FRESQUE – COMPLEXE SPORTIF »	38
FICHE ACTION : « LES ATELIERS DE YOGA »	40
FICHE ACTION : « LES ATELIERS DE SOPHROLOGIE »	42
FICHE ACTION : « SOIREE DE THEATRE IMPROVISATION 2017 »	44
FICHE ACTION : « ANIMATION - CHAUVÉ EN FÊTE »	46
FICHE ACTION : « SOIREE CUISINE ET JEUX »	48
FICHE ACTION : « BALADE CONTEE ET GOURMANDE 2017 »	50
<b>V. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER</b>	<b>53</b>
LES PRODUITS DE L'EXERCICE 2017	53
LES CHARGES DE L'EXERCICE 2017	56

<b>LE RESULTAT DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2017</b>	<b>60</b>
<b>L'ANALYSE FINANCIERE</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE 1 – COMPOSITION DU BUREAU</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXE 2 – LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 4 – LA TARIFICATION</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 5 – LE RAPPORT FINANCIER 2016</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 6 – LES CHARGES PREVISIONNELLES 2016</b>	<b>95</b>
<b>ANNEXE 7 – LES PRODUITS PREVISIONNELS 2016</b>	<b>97</b>

# LE RAPPORT MORAL

## 2017

- Maison des enfants -

## I. PRESENTATION GENERALE

### Historique de l'Association

---

L'association « La maison des enfants » apparaît au Journal Officiel le 07 juillet 2001. Le 22 juillet de la même année, l'association organise sa première fête de l'artisanat. Les enfants ont participé toute la journée à divers ateliers créatifs et ont récolté des fonds pour financer les premières activités de l'association.

En Septembre 2001, l'accueil périscolaire prend possession des locaux, à l'étage de l'ancien presbytère. Le premier agrément officialise l'accueil de dix sept enfants.

En janvier 2002, un Accueil de loisirs est créé et accueille entre douze et quinze enfants. L'accueil périscolaire se développe rapidement et les locaux deviennent trop petits pour répondre à tous les besoins. L'équipe d'animation est également renouvelée et Laetitia BOUGHANMI devient la nouvelle directrice de la maison des enfants. Des parents bénévoles viennent la soutenir jusqu'à l'embauche d'une deuxième animatrice.

A la rentrée 2003, les services de l'association sont déménagés dans la salle de motricité de l'école du parc. Le nouvel agrément permet d'accueillir trente enfants. Une troisième personne, mise à la disposition par la commune de CHAUVÉ, vient en renfort lorsque les effectifs deviennent trop importants.

En 2004, la Protection Maternelle Infantile donne une dérogation à la maison des enfants pour accueillir jusqu'à trente six enfants. Cet été là, l'Accueil de loisirs ouvrira une dizaine de jours et accueillera soixante quatorze enfants, répartis en quarante six familles.

En septembre 2005, la rentrée se fait dans de nouveaux locaux, adjacents au restaurant scolaire. L'agrément passe alors à quarante places. Une troisième animatrice est embauchée et le nombre d'inscrits est de cent vingt cinq enfants.

En 2006, la maison des enfants met en place un système de restauration collective. Un Contrat Temps Libre est conclu avec la C.A.F. et permettra de financer des sorties.

En juillet 2007, le premier séjour est organisé et emmènera une dizaine d'enfants.

En 2008, une quatrième animatrice est embauchée et les effectifs atteignent, en moyenne, une quarantaine d'enfant. L'Accueil de loisirs ouvre neuf semaines sur l'année et organise deux séjours.

L'année suivante, la maison des enfants est ouverte six semaines sur l'été et organise trois séjours. Le pôlados ouvre ses portes en octobre 2009.

Une nouvelle direction arrive en 2010, entraînant la création du poste de Responsable enfance. Le journal « Taluça » fait son apparition. Ecrit par les enfants, ce journal raconte la vie de l'association.

En 2011, une nouvelle animatrice vient renforcer l'équipe pédagogique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'association déménage dans de nouveaux locaux communaux avec une nouvelle capacité d'accueil de cent mineurs et un espace de 500 m<sup>2</sup> dédié aux activités pédagogiques.

En 2014, la réforme des rythmes scolaires est mise en place sur la commune de CHAUVÉ. La maison des enfants participe à l'organisation des animations avec la mise à disposition d'un coordinateur et de six animateurs pour la commune.

Cette même année, de nouvelles actions en faveur de la jeunesse sont proposées aux adolescents de la commune de Chauvé.

En 2015, la maison des enfants participe pour la première année au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité.

L'association obtient l'agrément « Jeunesse Education Populaire » et un pré agrément « Espace Vie Sociale ». Ils marquent la reconnaissance de nos partenaires vis-à-vis des nouvelles actions portées par la maison des enfants (cours d'œnologie, spectacle vivant).

Un diagnostic de territoire est réalisé par l'association RADAR et propose une lecture globale de la commune en 2015 : emplois, familles, ressources, habitats...

Les années 2016 et 2017 marquent le déploiement d'un nouveau secteur au sein de la maison des enfants : la petite enfance. La création d'une micro crèche associative intercommunale est validée par le Conseil d'administration. Ce nouvel établissement accueillera les premiers enfants au premier septembre 2018.

## Le fonctionnement de l'Association

---

### a. Les agréments

L'association, au titre des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.), possède plusieurs autorisations administratives pour pouvoir accueillir les enfants dont :

- La déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale portant l'autorisation, pour l'établissement, de proposer un accueil collectif, à caractère éducatif, hors du domicile parental et pendant les vacances scolaires ou les loisirs ;

- L'avis de la Protection Maternelle Infantile autorisant l'Association à accueillir des enfants de moins de six ans.

- Une autorisation municipale permettant à l'Association de bénéficier des locaux municipaux et d'y recevoir du public.

### b. Les missions

La maison des enfants a pour objet de proposer et promouvoir des activités récréatives, ludiques, culturelles, dans une démarche à visée éducative, en direction des familles, des enfants et des adolescents, en privilégiant les familles de la Commune de CHAUVÉ.

Son ambition est d'apporter des réponses de qualité aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes en favorisant l'épanouissement des personnes accueillies.

Son action vise notamment :

- à organiser et gérer l'accueil périscolaire proposé aux élèves le matin et le soir de chaque journée d'école ;

- à organiser lors des temps de loisirs et de vacances, des accueils et séjours collectifs, avec ou sans hébergement, ainsi que toutes autres actions spécifiques permettant d'assurer l'épanouissement des mineurs et de renforcer l'objet de l'Association, notamment en ce qui concerne les parents, les familles, la formation des animateurs et intervenants ;

- à mettre en place toute action permettant la réalisation de son objet.

### c. Les locaux

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la maison des enfants s'est installée dans de nouveaux locaux mis à sa disposition par la commune de CHAUVÉ.

Les bâtiments ont une surface d'environ 550 m<sup>2</sup> répartie en plusieurs espaces : une salle 3/5 ans, une salle 6/8 ans, une salle 9/12 ans, une cuisine aménagée, un atelier bricolage, une lingerie, un dortoir, une salle de réunion et un local technique.

Une cour, comprenant un jardin, permet aux enfants de profiter des activités extérieures.

## L'équipe associative

---

L'action associative est le fruit d'un investissement commun entre les différentes composantes de l'association. Notre souhait est donc de laisser une place à tous les acteurs qui ont envie de porter notre projet social.

### a. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (C.A.) a pour rôle de préparer et de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée Générale. Il a notamment pour fonction de :

- Fixer les grandes orientations de l'association et de veiller à leur exécution ;

- Approuver le règlement intérieur, élaboré par le bureau ;

- Décider du plan d'action et du budget prévisionnel associé, arrêter les actions précises en cours d'année en respectant les lignes budgétaires prévisionnelles ;
- Se prononcer sur l'admission ou la radiation de membres ;
- Emettre toute suggestion et proposition favorisant l'obtention de financements nécessaires aux projets agréés par lui ;
- Définir des groupes de travail et de réflexion ;
- Valider le recrutement du directeur/trice ;
- Autoriser le Président à conclure tout accord cadre utile à la réalisation des objectifs de l'association ;
- Décider du barème annuel des cotisations.

Le C.A.<sup>1</sup> a été en partie renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 19 mai 2017. Composé de quinze membres, celui-ci a reconduit aux fonctions de Président, au C.A. du 30 mai 2017, M. Benoit MONIER (troisième mandat consécutif).

Deux représentants de la Commune de CHAUVÉ peuvent également, en tant que membres de droit, participer au C.A. sans toutefois prendre part aux votes.

En 2017, le C.A. a notamment travaillé sur le déploiement de la micro crèche associative intercommunale, sur l'organisation des séjours et l'amélioration des différents fonctionnements des services de l'association.

Ces thématiques n'ont pas été toutes préparées en C.A. L'association a fait le choix de créer trois commissions dans lesquelles chaque administrateur a pu s'investir : une commission « employeur », une commission « finance » et une commission « micro crèche ». Celles-ci préparent les dossiers pour que, lors des C.A., les administrateurs puissent avoir toutes les informations nécessaires avant de voter les propositions inscrites à l'ordre du jour.

#### **b. Les commissions**

La commission « employeur »<sup>2</sup> prépare l'ensemble des décisions concernant le recrutement, le suivi et la gestion administrative du personnel (suivi des missions, des congés payés, etc.) et organise le plan de formation. Celle-ci se réunit ponctuellement en fonction de l'actualité de l'association.

La commission « finance » définit les orientations budgétaires de l'association, suit la comptabilité et la trésorerie, établit une analyse financière et contrôle la réalisation des investissements. Cette commission est composée de trois administrateurs et de deux représentants de la Commune de CHAUVÉ.

La commission « micro crèche » accompagne la création de ce nouveau service : définition des plans du bâti, structuration des espaces d'accueil pour les enfants et fonctionnement du service.

#### **c. L'équipe salariée**

L'association comprend neuf salariés<sup>3</sup> dont un poste de directeur, un poste de directeur adjoint, un poste de directrice de micro crèche, un poste de responsable enfance et quatre postes d'animateur.

L'organisation administrative a été modifiée en 2016 avec le passage à temps partiel du directeur de l'association (80%), la création d'un poste de directeur adjoint et la création d'un poste de directrice pour la future micro crèche associative intercommunale.

Nous remercions particulièrement Elodie CHOLLET, animatrice arrivée dans l'association en 2014, qui a quitté ses fonctions le 31 décembre 2017. Elle s'est pleinement attachée à faire vivre les projets d'animation auprès des enfants et des adolescents

Nous saluons l'investissement des animateurs et animatrices, titulaires et remplaçants, qui ont assuré l'accueil des enfants tout au long de cette année.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1 « Composition du bureau », p.62

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2 « Gouvernance associative », p.65

<sup>3</sup> Cf. Annexe 3 « Organigramme », p.67

#### d. Le service comptable

En concertation avec l'A.F.R. de CHAUMES EN RETZ, l'association a conclu, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, une convention pour la création d'un poste mutualisé de comptable. Employée par l'A.F.R. et mise à la disposition de la M.D.E., Anne BELLANGER est intervenue tous les lundis et mardis, pour un volume hebdomadaire de dix heures et jusqu'au 31 août 2017 (congé maternité). Elle a ensuite été remplacée, pour un volume de huit heures par semaine, jusqu'au 31 août 2018.

#### e. Bilan des formations

Le plan de formation 2017 avaient pour objectifs de :

- ✓ Apporter des compétences éducatives directement utilisables par les animateurs ;
- ✓ Renforcer des compétences professionnelles en cours d'acquisition par certains salariés ;
- ✓ Développer les compétences professionnelles des salariés en contrat d'avenir et en contrat d'accompagnement à l'emploi.

Pour l'exercice 2017, neuf salariés auront eu accès à des formations professionnelles :

	Sophrologie	Intervention publics vulnérables	CQP Loisirs sportifs	BAFD	Logiciel Noé	CAFERUIS	Logiciel Excel Initiation
Laëtitia BOUGHANMI	x	x					x
Antoine BOURDOISEAU		x			x		
Nolwenn BRELET	x	x					
Marion BUTON	x	x			x		x
Elodie CHOLLET	x	x		x			x
Florian COUTON	x	x	x				x
Maxime HERIVAUX		x			x	x	
Fiorenza LEROUX	x	x					x
Corentin MATHE	x	x	x				

Plusieurs formations à thématique professionnelle avaient été validées par Uniformation (Management de proximité, Gestion financière, Analyse du bilan et du compte de résultat et Elaboration budgétaire) pour Maxime HERIVAUX mais elles ont été annulés étant donné son départ en mai 2017 pour la formation « Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale ».

#### FORMATIONS 2017

	Coût pour l'association	Prise en charge Uniformation
Sophrologie	3 788 Euros	3 788 Euros (attendus)
Publics vulnérables	2 684.90 Euros	2 195.80 Euros
Corentin MATHÉ - CQP	4 953.93 Euros	2 357.50 Euros
Florian COUTON - CQP	4 494 Euros	4 414 Euros
Elodie CHOLLET - BAFD	892.12 Euros	Formation annulée
Logiciel Noé	1 852 Euros	1 770 Euros
Maxime HÉRIVAUX - CAFERUIS	36 504.86 Euros (2017/18)	36 504.86 Euros (2017/18 - attendus)
Initiation logiciel Excel	1 682 Euros	1 682 Euros
<b>Total</b>	<b>56 851.81 Euros</b>	<b>52 712.16 Euros</b>

Pour financer l'ensemble de ces charges, l'association a sollicité l'O.P.C.A. Uniformation, organisme en charge de la formation professionnelle dans la branche de l'animation.



## Nos partenaires

La maison des enfants bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires pour accomplir ses missions. Leurs implications techniques, matérielles et financières garantissent le bon fonctionnement de nos services.

### a. La Commune de Chauvé

La commune de Chauvé, partenaire de l'association depuis sa création, aide la maison des enfants de différentes manières :

Elle apporte une aide financière en versant une subvention de fonctionnement, en mettant à disposition des locaux municipaux et en contribuant au financement de l'emploi tremplin de l'association. Ce dernier a été mis en place en 2010 et a pour objectif la pérennisation du poste de directeur. Il est financé en partie par la Commune et par la région des Pays de la Loire.

Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre notre association et la commune de CHAUVÉ, garantissant le financement de nos services jusqu'en 2018 (une première C.P.O. ayant déjà été signée de 2013 à 2015).

Elle apporte un soutien humain en permettant à l'association de faire appel à ses services administratifs et techniques. Elle met également à disposition de l'association plusieurs locaux communaux (salle de motricité, théâtre et salle de sport ainsi que le minibus communal).

Enfin, depuis la rentrée scolaire 2013, nous avons établi un partenariat avec la bibliothèque de Chauvé. Les enfants participent à divers ateliers culturels mis en œuvre tout au long de l'année : *lecture de contes, festival du court métrage « Le jour le plus court », spectacles vivants...*

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que son conseil municipal, les services techniques et administratifs et les services généraux pour leur soutien et implication auprès de notre association.

### b. La Caisse d'Allocation familiale et la Mutualité Sociale Agricole

La Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité Sociale Agricole soutiennent, depuis 2001, les actions portées par les services de la maison des enfants à travers différentes conventions.

Les conventions d'objectifs et de financement définissent et encadrent les modalités d'intervention et de versement des prestations de service « enfance » et « jeunesse ». Celles-ci financent notre établissement à hauteur de 0.54 € par heure de « présence enfant ».

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la maison des enfants a reçu de la C.A.F. un agrément « Espace Vie Sociale ». Celui-ci a pour objectifs le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités familiales et la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Une convention d'objectifs et de financement encadrant la prestation de service « Espace de vie sociale - animation locale » a été conclue en décembre 2015 et est appliquée pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019.

### c. Le Conseil Régional

Le Conseil Régional, via le dispositif Emploi tremplin, subventionne la maison des enfants afin de pérenniser le poste de directeur. Cette subvention, initialement échelonnée de 2010 à 2015, a été reconduite de 2016 à 2018. Celle-ci a été valorisée à 5 414.64 euros en 2017.

Cette subvention sera progressivement diminuée jusqu'à son terme, en février 2018.

### d. Le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental (C.D.) est un acteur important de l'action sociale à l'échelle départementale grâce, notamment, à l'investissement de celui-ci dans le secteur de la jeunesse et de l'accompagnement aux projets jeunesse/citoyenneté. Il a pour but d'aider financièrement les projets en faveur de la jeunesse qui soutiennent l'engagement des jeunes, l'éducation à la citoyenneté, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations et le renforcement des liens intergénérationnels.

En 2017, notre association a reçu une subvention de 1 000 euros pour aider le secteur jeunesse à mettre en œuvre l'animation « Chauvé en fête » proposée par le comité des fêtes de la commune de Chauvé.

#### **e. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale**

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.) est un organe déconcentré de l'état qui gère l'agrément des A.C.M. et en assure le contrôle.

La maison des enfants doit ainsi déclarer l'ensemble des périodes d'ouverture ainsi que les professionnels intervenants auprès des enfants.

La D.D.C.S. est également un partenaire privilégié de l'association sur l'ensemble des questions en lien avec la réglementation ou la sensibilisation aux diverses problématiques sociales.

En 2017, la maison des enfants a obtenu une subvention de 1 500 euros pour mettre en œuvre la réalisation d'une fresque au complexe sportif du pinier, à CHAUVÉ.

#### **f. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de retz**

Dans le cadre de la création d'une micro crèche associative intercommunale, la maison des enfants a déposé un dossier de demande de subvention auprès du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de retz (P.E.T.R.) pour bénéficier des aides du dispositif LEADER. Ce programme LEADER (Liaisons Entre les Actions du Développement de l'Economie Rurale) est un programme inscrit dans le cadre du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il soutient financièrement des projets ayant un caractère innovant et partenarial à destination des zones rurales.

Pour financer ce nouvel investissement associatif, l'association bénéficiera d'une subvention de 75 000 euros.

#### **g. La fédération Animation Rurale 44**

La fédération « Animation rurale 44 » est une fédération départementale d'éducation populaire qui accompagne la vie associative pour la création, la gestion et le développement de services de proximité.

Pour bénéficier des services de cette fédération, la M.D.E. a conclu deux conventions :

- ✓ Une convention « paie » : Cette option transfère la fonction « paie » à A.R.44. Elle sécurise le fonctionnement de la M.D.E. puisque ce service est assuré par des comptables spécialisés dans la réalisation des paies ;
- ✓ Une convention d'adhésion : Cette convention permet à notre association de bénéficier de l'aide et de l'expertise d'A.R.44 dans la gestion de la vie associative. Elle accompagne l'association en formant et informant les salariés et les administrateurs, en soutenant la création de nouveaux projets ou en recherchant et développant de nouveaux partenariats.

#### **h. Le Relais d'Assistants Maternelles**

Le R.A.M. est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

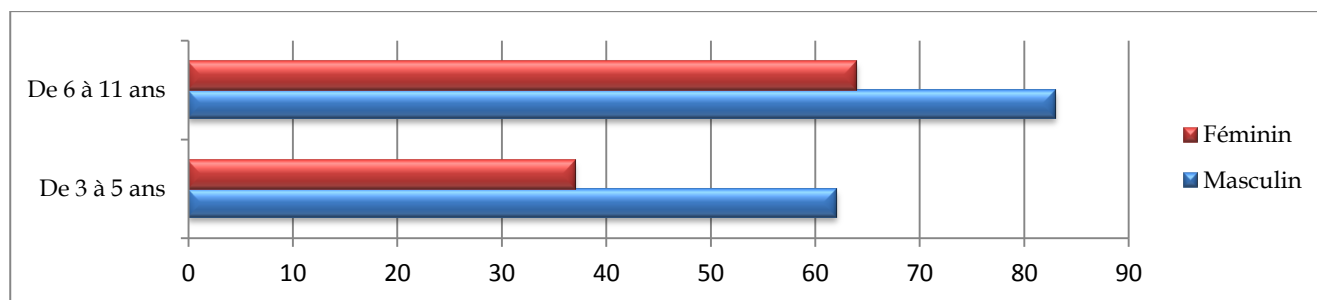
Isabelle PETIT, éducatrice de jeunes enfants et coordinatrice du R.A.M. sur la Communauté d'agglomération de Pornic, propose un atelier avec les assistantes maternelles, soit une matinée par mois. Ces rencontres ont lieu à la maison des enfants.

## II. LE SERVICE ENFANCE

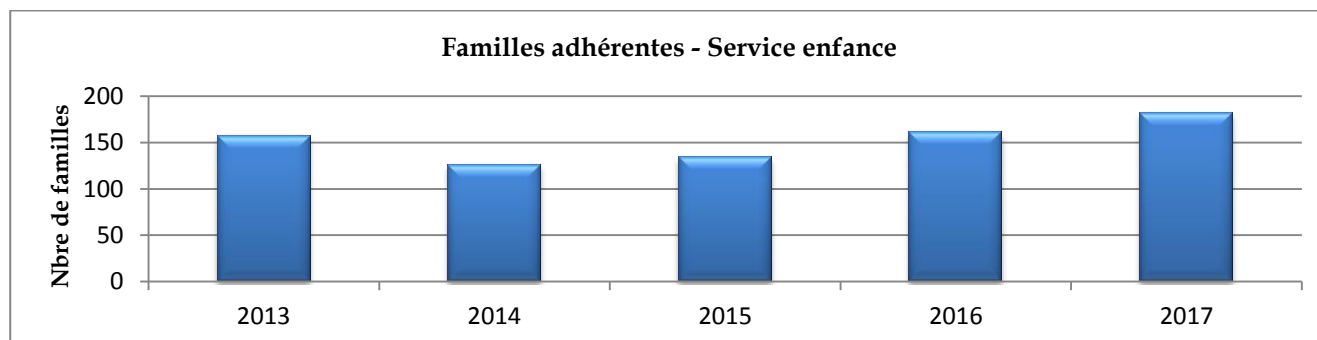
La Maison des enfants met en œuvre deux services en faveur de l'enfance : l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire. L'accueil de loisirs se décline également en deux services différents. Le premier service correspond à la prise en charge des enfants en établissement et le deuxième service comprend l'organisation de séjours « accessoires » lors des périodes estivales.

En 2017 et sur l'ensemble des services mentionnés ci dessus, la maison des enfants a accueilli 278 enfants, dont 159 garçons et 119 filles, répartis en 182 familles.

Sur l'ensemble de l'année, la fréquentation des enfants en fonction de leur sexe et de leur catégorie d'âge donne le tableau suivant :



Le nombre de familles adhérentes à l'accueil de loisirs, à l'accueil périscolaire et aux séjours est en augmentation constante depuis 2014 :



En 2017, le service enfance a accueilli 182 familles sur l'ensemble de ses actions.

### L'accueil de loisirs

#### a. Les objectifs de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 ans à 12 ans lors des mercredis et vacances scolaires. Pour l'année 2017, les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation étaient les suivants :

- ✓ Permettre à chaque enfant de se sentir bien à la maison des enfants ;
- ✓ Eveiller les enfants par la découverte ;
- ✓ Favoriser les échanges et les rencontres avec les acteurs locaux ;
- ✓ Offrir des rendez vous conviviaux sur différents temps d'accueil.

Ces objectifs représentent le fil conducteur de l'équipe pédagogique. Ils sont, à ce titre, questionnés tout au long de l'année pour se rapprocher le plus possible des objectifs visés.

#### b. Le fonctionnement

L'accueil de loisirs est ouvert à différentes périodes de l'année et le fonctionnement peut varier en fonction de celles-ci :

### Les mercredis

L'accueil de loisirs a été ouvert tous les mercredis pendant la période scolaire 2017. Ouvert initialement de 07h30 à 19h00, la réforme des rythmes scolaires et l'ouverture des temps scolaires les mercredis matins ont décalé les horaires d'ouverture de 12h00 à 19h00.

Suite aux sollicitations des familles, il est proposé un service de restauration, en complément de l'accueil de loisirs, pour permettre aux enfants de rentrer chez eux l'après midi. Celui-ci est ouvert de 12h00 à 13h30.

### Les vacances scolaires et estivales

L'accueil de loisirs a été ouvert pendant les vacances scolaires et estivales, hormis la période de fermeture administrative, la dernière semaine du mois de décembre.

L'accueil lors des petites vacances débute à 07h30 et se termine à 19h00. Cette organisation semble satisfaire la plupart des familles.

Les inscriptions des petites et grandes vacances ont été modifiées pour stabiliser les inscriptions et éviter des variations importantes d'enfants. Un système de forfait est mis en œuvre avec une réservation en fonction du nombre de jours de présence.

La tarification est identique à celle proposée en 2016. Elle tient compte des impacts de la réforme des rythmes scolaires mais également des demandes des familles. Un forfait « fratrie » a été mis en place et diminue les tarifs des forfaits selon que la famille inscrive un enfant, deux enfants ou trois enfants.

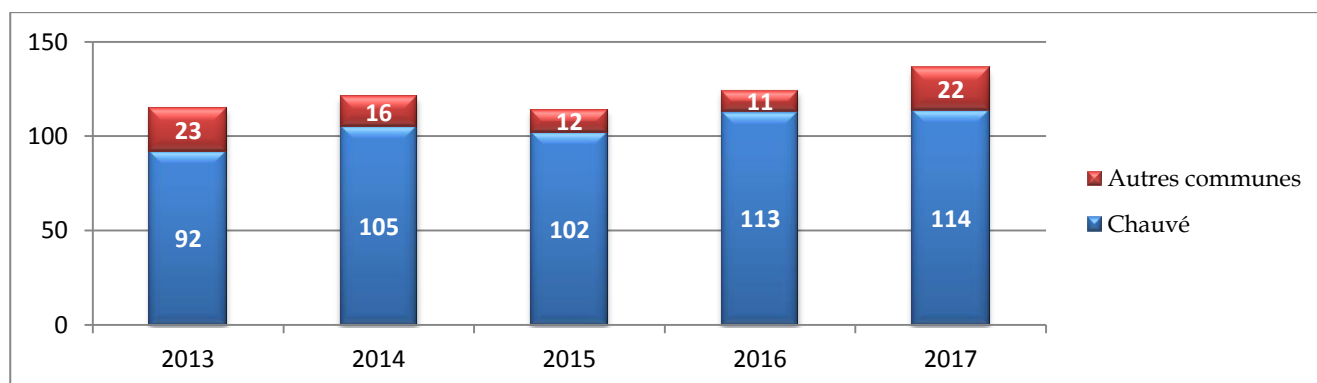
Les inscriptions des enfants se font sous forme de réservation. Les familles transmettent leurs réservations à l'association qui utilise ensuite ces informations pour organiser son service (recrutement, restaurant scolaire, sortie, etc.).

Des actions ponctuelles font l'objet d'une tarification particulière comme les sorties, les séjours, les veillées ou les nuitées.

La commune de Chauvé a acheté, en 2012, un minibus de neuf places. Mis à la disposition des associations, le minibus a été utilisé de nombreuses fois par la maison des enfants. Il facilite l'organisation des séjours et des sorties.

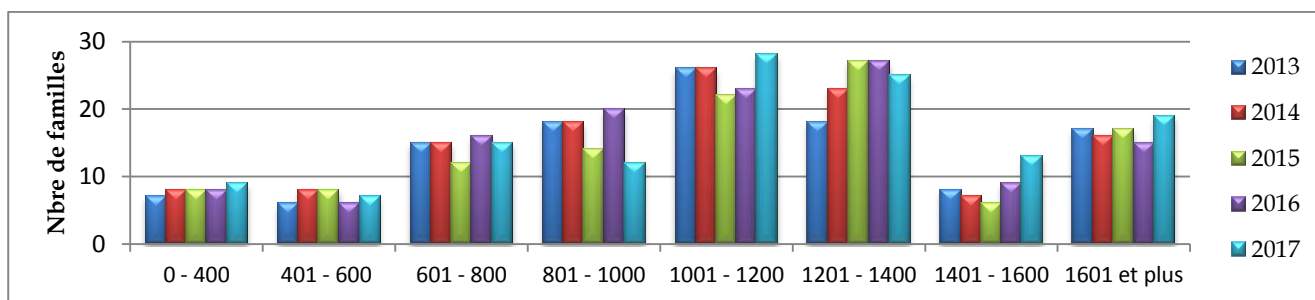
### c. Les données sociologiques

L'accueil de loisirs a pour finalité d'accueillir, en priorité, les enfants de Chauvé. Nous retrouvons donc la répartition suivante des familles :



La proportion des familles habitant en dehors de Chauvé est en légère augmentation mais reste une constante depuis plusieurs années. Nous accueillons des familles de communes différentes puisque les parents travaillant sur Chauvé ou à proximité de notre commune sont intéressés par nos services.

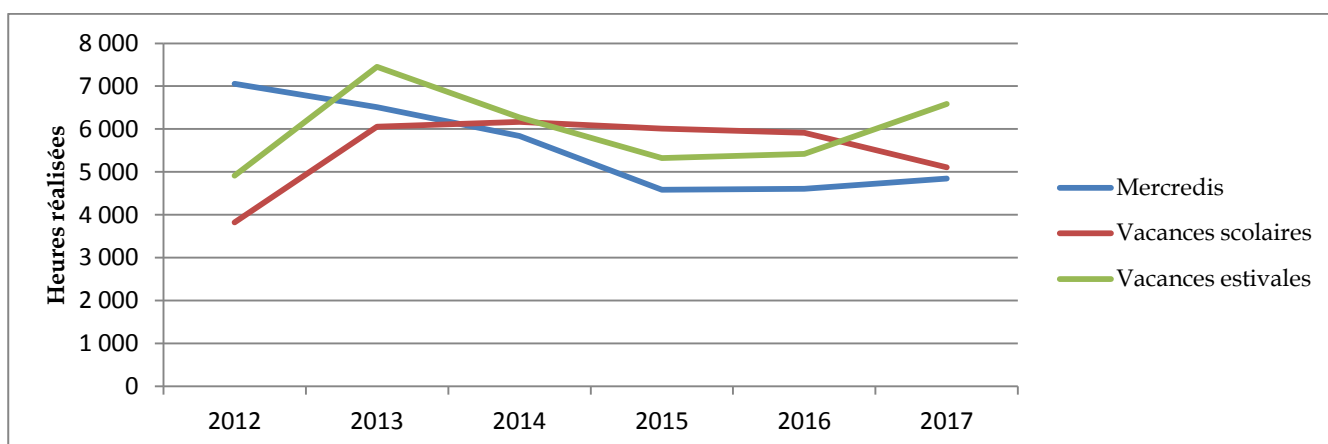
La tarification appliquée à l'association est répartie en huit quotients familiaux sous la forme suivante :



La maison des enfants accueille de plus en plus de famille, se traduisant par une augmentation de la répartition des adhérents sur les différentes tranches de quotients familiaux. Toutefois, il est noté une sur représentation des familles ayant un quotient familial entre 1001 et 1400 euros.

#### d. La fréquentation de l'accueil de loisirs

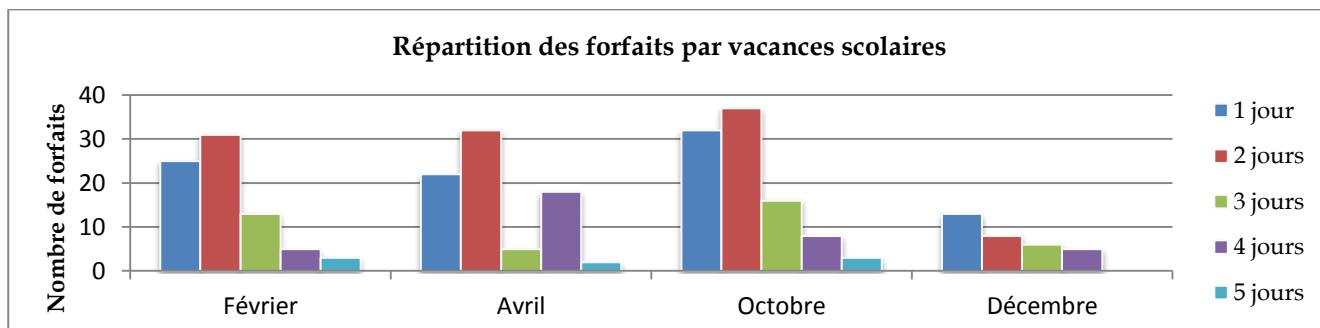
La fréquentation de l'accueil de loisirs se traduit en heures de présence. Voici les heures réalisées par la maison des enfants de 2012 à 2017, comprenant l'activité « Péricentre » :



Les fréquentations des mercredis sont stabilisées entre 2015 et 2017. Les présences liées à la restauration du mercredi midi ne sont pas comptabilisées dans ce graphique mais elles génèreraient une légère augmentation de l'activité entre ces trois années.

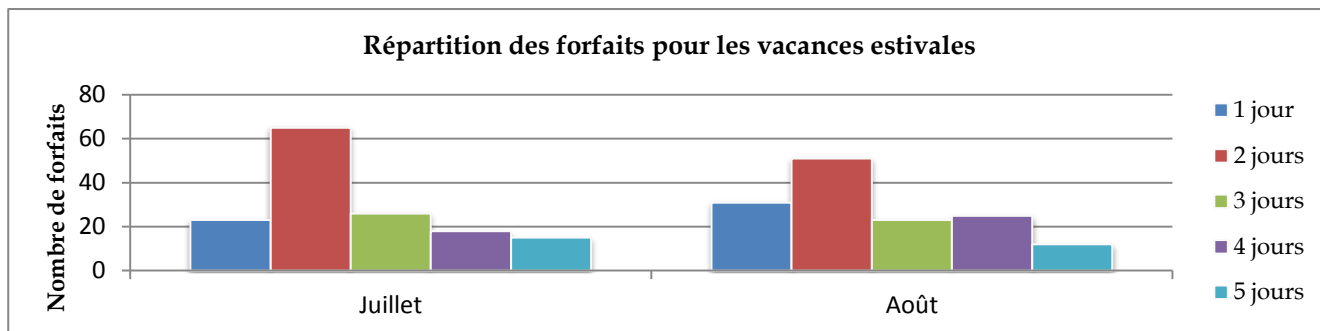
Les fréquentations des vacances scolaires sont en légère diminution (décalage des vacances de Noël sur l'année civile 2017) mais, globalement, ces activités sont stabilisées depuis deux années.

La fréquentation de l'accueil de loisirs ne connaît pas de variation significative depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En moyenne, vingt enfants sont inscrits tous les jours à la maison des enfants, avec des mercredis moins fréquentés (temps partiel des familles) et des jeudis très fréquentés (sortie à l'extérieur).



La fréquentation moyenne sur les vacances scolaires reste invariable sur les dernières années. Il peut être noté que la fréquentation des mercredis est nettement inférieure à celle des autres jours et que les forfaits « 1 jour » et « 2 jours » représentent la majorité des forfaits utilisés par les familles.

La fréquentation de l'accueil de loisirs, pendant les vacances estivales, se décompose ainsi :



La fréquentation moyenne des enfants lors du mois de juillet reste invariable sur les dernières années, malgré un meilleur taux de remplissage des séjours sur les mêmes périodes.

Les forfaits « 1 jour », « 2 jours » et « 3 jours » sont majoritairement utilisés par les familles lors des périodes estivales.

#### e. La tarification

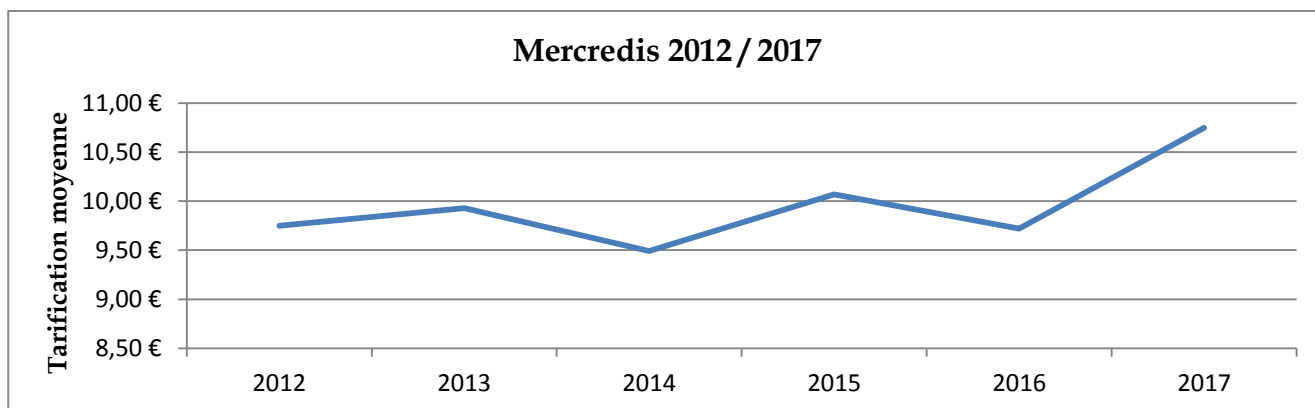
La tarification de l'accueil de loisirs comprend plusieurs éléments en fonction des périodes d'inscription. Les mercredis sont facturés en demi journée. Les vacances scolaires et estivales sont facturées en forfait.

Des services annexes sont facturés en supplément : les sorties, les goûters, les petits déjeuners, les veillées et les nuitées.

La tarification<sup>4</sup>, réévaluée en septembre 2014, intègre huit tranches de quotients familiaux. L'association espère, avec cette répartition, proposer une tarification plus adaptée aux ressources des familles. Elle comprend une tarification « fratrie » avec, pour effet, de diminuer le coût des inscriptions pour les familles avec au moins deux enfants.

Les familles souhaitaient également le retour du forfait « 1 jour », l'association a donc réintégré cette possibilité.

Les tarifs moyens des mercredis se répartissent de la manière suivante :



Les tarifs moyens représentent le coût moyen facturé aux familles en fonction de leur quotient familial (repas compris). Une augmentation du tarif moyen est constaté entre 2016 et 2017, l'association ayant fusionné l'activité « Péricentre » et l'activité « Mercredi » en une seule et unique tarification.

#### f. Les autres services proposés lors de l'accueil de loisirs

##### Le transports aux activités sportives

Depuis 2014, notre association emmène les enfants en minibus aux activités sportives lors des mercredis après midi. Ce service, facturé deux euros par mercredi, contribue à la valorisation des activités portées par des clubs sportifs de la commune de CHAUVÉ.

<sup>4</sup> Cf. Annexe 4 « La tarification », p.69

Le bilan sur l'année 2017 est de cent soixante et onze participations à ce service, soit une moyenne de cinq enfants par mercredi (2016 : 189 participations).

### Le service de restauration

La réforme des rythmes scolaires a abouti, en 2014, à la fermeture de l'accueil de loisirs les mercredis matins et à la création d'une nouvelle répartition des temps scolaires.

Les deux écoles de Chauvé étant désormais ouvertes les mercredis matins, les familles avaient émis le souhait de pouvoir inscrire leur enfant au restaurant scolaire (midi) sans les inscrire obligatoirement à l'accueil de loisirs l'après midi. Une enquête de satisfaction avait été réalisée en amont et démontrait que quatre vingt familles étaient susceptibles d'utiliser ce service.

Concernant l'exercice 2017, une moyenne de douze repas par mercredi a été réalisée sur ce service (2016 : huit repas).

### g. Bilan et perspectives

L'accueil de loisirs représente un mode de garde important pour les familles de Chauvé. L'association a développé un service qui s'adapte au mieux aux demandes des parents, à l'intérêt des enfants et à l'expression d'un lieu de vie.

L'accueil des enfants lors des mercredis, vacances scolaire et estivales est complété par une offre d'animation socioculturelle plus globale : l'organisation de séjours, de veillées et de nuitées ; le transport des enfants sur le lieu de leur pratique sportive ; une restauration collective en complément des mercredis. Toutes ces actions contribuent à la valorisation d'un savoir faire éducatif, au service des enfants.

L'intérêt des familles pour ce mode de garde est prégnant et l'équilibre entre la qualité des services apportés et les besoins des bénéficiaires est à questionner chaque année.

## L'accueil périscolaire

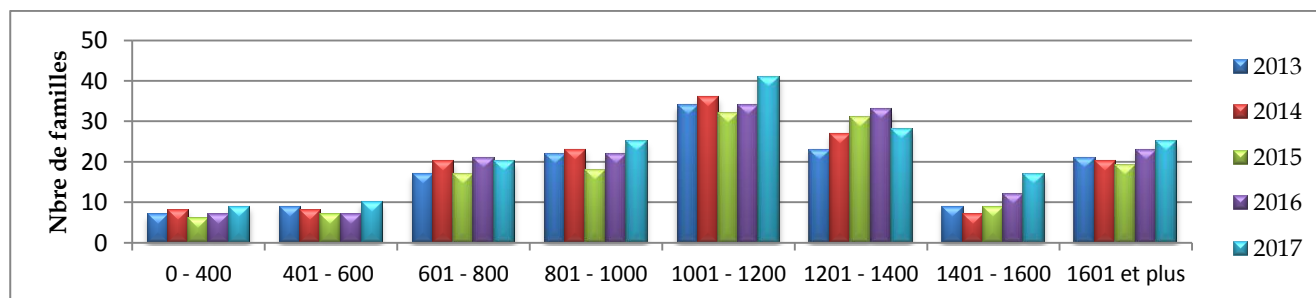
### a. Les objectifs de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 3 ans à 12 ans, avant et après les journées d'école. Pour l'année 2017, les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation étaient identiques à ceux de l'accueil de loisirs :

- ✓ Permettre à chaque enfant de se sentir bien à la maison des enfants ;
- ✓ Eveiller les enfants par la découverte ;
- ✓ Favoriser les échanges et les rencontres avec les acteurs locaux ;
- ✓ Offrir des rendez vous conviviaux sur différents temps d'accueil.

### b. Les données sociologiques

La tarification, comme pour l'accueil de loisirs, est répartie en huit quotients familiaux sous la forme suivante :



Les quotients familiaux respectent la même ventilation que l'accueil de loisirs : une représentation importante des familles ayant un quotient familial compris entre 601 euros et 1400 euros.

### c. Le fonctionnement

L'accueil périscolaire est ouvert tous les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis de l'année scolaire.

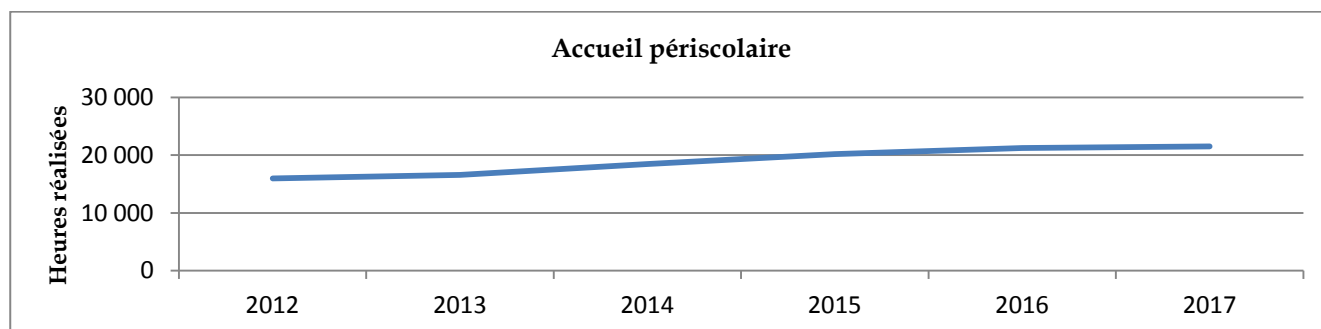
L'accueil périscolaire prend en charge les enfants à partir de 07h00 le matin jusqu'à 09h00. Un petit déjeuner est proposé aux enfants. A 08h45, les enfants sont répartis en fonction de leur école puis les animateurs les emmènent dans leur classe.

A 16h15, les animateurs vont chercher les enfants dans leur école. Arrivés à la maison des enfants, les enfants prennent un goûter et participent aux activités proposées par l'équipe pédagogique. L'accueil se termine à 19h.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants le matin ou le soir, pour un jour ou plusieurs mois. Elles transmettent leurs réservations à l'association qui utilise ces informations pour organiser ce service (recrutement, petit déjeuner et goûter).

#### d. La fréquentation des enfants

La fréquentation de l'Accueil périscolaire se calcule en heures de présence. Voici les heures réalisées par la maison des enfants entre 2012 et 2017 :



La fréquentation de l'accueil périscolaire est en progression constante depuis sa création et accompagne l'évolution démographique positive de la Commune de Chauvé.

De nombreuses familles travaillent sur l'agglomération nantaise et sur l'agglomération nazairienne. L'amplitude horaire permet donc aux familles de concilier au mieux leur vie professionnelle et personnelle. Il peut être noté que l'accueil des familles dans un nouvel établissement a accompagné cette évolution positive depuis 2013.

#### e. La tarification

La tarification de l'accueil périscolaire<sup>5</sup> est effectuée en fonction des huit quotients familiaux appliqués à la maison des enfants. Les présences facturées sont réalisées à partir des quarts d'heure passés par les enfants dans l'établissement.

Notre tarification comprend également la facturation des petits déjeuners et des goûters.

#### f. Bilan et perspectives

Le projet pédagogique étant partagé entre l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire, nous pouvons réaliser la même analyse des objectifs retenus.

L'accueil périscolaire représente un service important pour les familles et l'organisation mise en place permet de répondre à leurs besoins. La capacité maximale d'accueil n'est pas encore atteinte et ne laisse pas présager de saturation dans les années à venir.

### Les séjours accessoires

#### a. Les objectifs des séjours

Les séjours sont organisés pour les enfants de 3 à 17 ans. Ils visent à :

- ✓ Faire découvrir les attraits de territoires différents de Chauvé ;
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'organisation coopérative au sein d'une vie en collectivité ;
- ✓ Favoriser l'implication des enfants en promouvant les démarches autonomes ;
- ✓ Valoriser la découverte de nouvelles activités ludiques, sociales, culturelles ou environnementales.

<sup>5</sup> Cf. Annexe 4 « La tarification », p.69



## b. Le fonctionnement

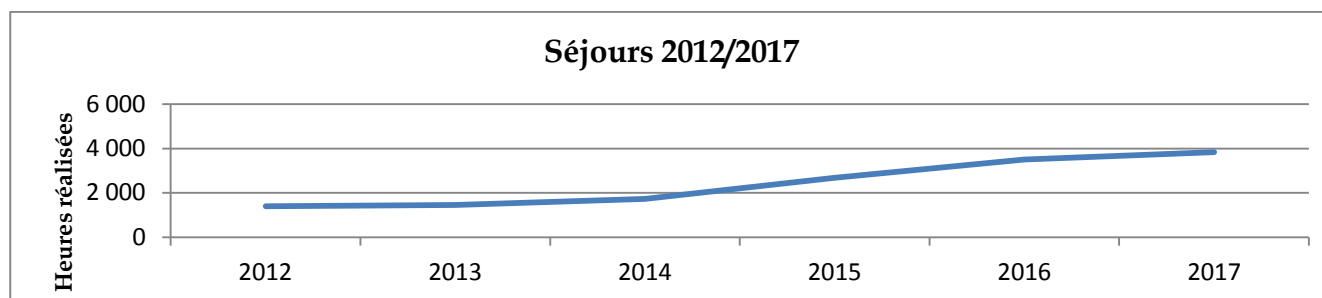
De trois jours à six jours en fonction des âges, les séjours proposent un autre mode d'accueil des mineurs sur les périodes estivales. Les enfants ou adolescents partent en semaine avec une équipe d'animateurs. Ils participent pleinement à l'organisation de leurs vacances en installant le campement, en participant aux tâches de la vie quotidienne et en planifiant eux-mêmes leurs loisirs.

La maison des enfants emmène une partie du matériel nécessaire aux séjours et transmet, aux familles, un trousseau avec les éléments qui restent à leur charge (duvet, matelas, etc.).

En 2017, quatre séjours ont été organisés selon les tranches d'âge 03/06 ans, 07/10 ans, 11/13 ans et 14/16 ans. Le séjour des 14/16 ans se déroule désormais sur six jours.

## c. La fréquentation des enfants

La fréquentation des séjours se calcule en heures de présence. Voici les heures réalisées par la maison des enfants entre 2012 et 2017 :



La fréquentation a poursuivi son évolution positive entre 2016 et 2017. Elle confirme l'intérêt des familles pour ces actions ponctuelles et conforte les choix de l'association vis-à-vis de l'organisation proposée : des animateurs référents, présents toute l'année, pour assurer une cohérence éducative sur les quatre séjours.

La programmation d'un séjour de six jours (adolescents) contribue à l'augmentation des heures réalisées mais, de manière générale, les séjours connaissent une bonne fréquentation. Ainsi, le séjour des enfants sur la tranche d'âge des 06/10 ans a comptabilisé trente inscriptions et le séjour sur la tranche d'âge des 11/13 ans a comptabilisé vingt deux inscriptions.

## d. La tarification

Les tarifs des séjours varient en fonction du nombre de jours concernés et des activités proposées. Pour proposer des tarifs adaptés aux budgets des familles, la tarification est élaborée à partir des quotients familiaux.

En 2017, les tarifs étaient compris entre 40 € et 75 € pour les séjours de trois jours, entre 80 € et 140 € pour les séjours de cinq jours et entre 96 € et 168 € pour le séjour de six jours.

La tarification proposée suppose une aide financière extérieure importante pour équilibrer le budget. Les prestations de service « C.A.F. » et la part de la subvention communale fléchée pour le financement des séjours garantissent le maintien de cette activité.

## e. Bilan et perspectives

La maison des enfants propose depuis plusieurs années des séjours pour les enfants de 3 à 17 ans. Jusqu'en 2012, l'organisation des séjours était portée exclusivement par l'association, les familles et les enfants n'étant sollicités qu'au moment des séjours.

En 2013, l'association a réorienté ses attentes vis-à-vis des séjours. Deux lignes directrices ont été définies pour les années à venir :

Dans un premier temps, l'association souhaitait que les enfants et adolescents s'impliquent, de manière durable, dans leurs loisirs. La structuration actuelle des loisirs renforce les comportements consuméristes au détriment d'accueils qualitatifs tels que les lieux de vie. Nous ne pourrions pas aider les jeunes à construire des projets sur nos territoires si nous renforçons nous-mêmes les principes individualistes. Ainsi, l'association souhaite que les jeunes définissent, planifient et organisent leurs projets, en bénéficiant de l'expertise de l'association dans ce domaine. Nous espérons, en 2017, avoir accompagné suffisamment de jeunes pour qu'ils puissent planifier et organiser les futurs séjours.

Dans un deuxième temps, la maison des enfants a souhaité poursuivre la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse. En organisant des séjours, nous pourrions accompagner les enfants fréquentant actuellement l'accueil de loisirs vers de nouveaux projets socioculturels, adaptés à leur tranche d'âge. Nous maintiendrons, de ce fait, nos missions d'intervention sociale auprès des jeunes. L'association souhaite donc développer l'offre de séjours auprès des jeunes de 12 ans à 18 ans. Pour cela, nous suivrons le calendrier suivant en 2018 :

- ✓ Un séjour 3/6 ans ;
- ✓ Deux séjours 7/10 ans ;
- ✓ Un séjour 11/12 ans ;
- ✓ Un séjour 13/14 ans ;
- ✓ Un séjour 15/18 ans.

Les deux animateurs, qui ont accompagné les séjours en 2017, ont organisé plusieurs temps de rencontre avec les enfants de plus de dix ans pour qu'ils définissent leurs lieux de vacances, les activités proposées, l'organisation des campements et le cadre de vie appliqué.

Avec cette nouvelle organisation, depuis 2013, une relation de confiance s'est instaurée avec les familles et l'édition 2017 a continué de conforter le travail réalisé par les animateurs.

L'édition 2018 comprendra six séjours dont deux séjours organisés sur une même semaine.

### III. LE SERVICE JEUNESSE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, la maison des enfants propose des actions en faveur des adolescents de la commune de Chauvé.

#### Les objectifs du service jeunesse

---

Quatre objectifs généraux ont été définis pour structurer le fonctionnement du service jeunesse. Ils comprennent chacun deux objectifs opérationnels, selon la déclinaison suivante :

- ✱ Développer une offre de loisirs adaptée aux préadolescents et adolescents :
  - Proposer des activités culturelles, éducatives, ludiques et récréatives ;
  - Mettre en œuvre une tarification adaptée aux ressources des familles.
- ✱ Impliquer les jeunes et leurs familles dans la définition de leurs loisirs :
  - Construire la programmation des actions jeunesse et des séjours avec les adolescents ;
  - Inviter les parents à s'exprimer sur le fonctionnement des actions jeunesse
- ✱ Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale :
  - Développer le dispositif « Passeport Jeune Volontaire » ;
  - Participer aux événements culturels et sportifs locaux.
- ✱ Accompagner les familles dans leurs fonctions éducatives :
  - Favoriser la communication entre les adolescents et leurs parents sur la définition d'un cadre éducatif ;
  - Organiser une action autour du rôle éducatif des parents.

#### Le fonctionnement

---

Tous les adolescents peuvent participer aux activités jeunesse mises en place par la maison des enfants s'ils respectent les deux conditions suivantes : avoir plus de dix ans et être adhérents de l'association.

Deux types d'adhésion sont proposés : l'adhésion familiale ou l'adhésion individuelle. Ces adhésions sont valables un an, à partir du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 31 août de l'année suivante.

L'adhésion familiale (21 €) permet aux jeunes et à l'ensemble des membres de leur famille d'accéder à tous les services proposés par la maison des enfants : accueil de loisirs, accueil périscolaire, séjours, actions jeunesse, actions tous publics.

L'adhésion individuelle (4 €) permet aux jeunes de s'inscrire aux activités de la Maison des Jeunes et aux séjours.

Un dossier d'inscription doit également être complété pour finaliser l'inscription des adolescents : un dossier administratif, une fiche sanitaire, une photocopie d'assurance en responsabilité civile et une attestation de quotient familial.

Les temps d'accueil du secteur jeunesse sont organisés en plusieurs activités distinctes, présentées ci-dessous.

##### a. Les mercredis à la maison des jeunes

Ouverte les mercredis sur la période scolaire depuis le 01 septembre 2016, de 14h à 18h, la maison des jeunes propose des animations dans la salle St martin pour les adolescents de 10 ans à 16 ans.

Ce temps d'ouverture est encadré par le responsable du service jeunesse. Les jeunes, pour accéder à ce service, doivent être adhérents de l'association. Une fois la cotisation annuelle réglée, toutes les animations proposées lors des mercredis sont gratuites.

Six jeunes sont accueillis, en moyenne, par mercredi, avec une variation allant de trois jeunes (fréquentation la plus basse) à seize jeunes (fréquentation la plus haute). Toutefois, certains jeunes de la commune ont fréquenté ce service sans aboutir à la conclusion d'un dossier d'inscription, soit une moyenne de trois jeunes supplémentaires par mercredi.

Ce nouveau service a été mis en place rapidement au début du mois de septembre. L'association n'a pas pu communiquer sur l'ouverture de la maison des jeunes auprès des habitants. La fréquentation devrait donc augmenter dans les mois à venir suite aux différents outils de communication mis en place par l'association.

Le nombre d'heures réalisées pour cet accueil est de 168,5 heures.

Il est noté que le fonctionnement de la maison des jeunes, lors des mercredis après-midi, questionne la place de l'animateur et l'organisation mise en œuvre par la maison des enfants. De nombreux jeunes souhaiteraient participer à la vie de ce service mais sans inscription préalable et sans dossier administratif. Toutefois, sans l'accomplissement de ces démarches, l'association ne peut pas déclarer les heures d'encadrement de ces jeunes et bénéficier des prestations de service de la CAF. De la même manière, l'animateur est tenu de respecter un taux d'encadrement pour accueillir les adolescents et la participation de jeunes non inscrits diminue la capacité d'accueil de ce service.

#### **b. Les animations lors des vacances scolaires et estivales**

Depuis 2014, la maison des enfants propose des animations aux adolescents à chaque période de vacances :

- \* La première semaine de chaque vacances scolaires ;
- \* Deux semaines pendant la période estivale, en fonction du calendrier des séjours.

Lors de ces semaines d'animation, l'association propose une offre de loisirs culturels, éducatifs et ludiques adaptés aux jeunes de dix ans à seize ans.

Différents horaires ont été proposés tout au long de l'année, en fonction des activités proposées. On retrouve néanmoins l'organisation suivante, par semaine : deux journées sur la maison des jeunes, deux soirées (une à la maison des jeunes et une à l'extérieur) et une journée à l'extérieur de la commune de Chauvé.

Deux animateurs accueillent les adolescents de Chauvé, permettant de travailler sur deux tranches d'âge : les 10/12 ans et les 13/16 ans. Les programmations peuvent être séparées ou groupées en fonction des activités.

#### **c. Les réunions « jeunesse »**

En 2016, plusieurs réunions ont été organisées par le référent de ce secteur pour questionner les loisirs des jeunes et l'évolution qu'ils souhaitent apporter aux actions de la Maison des Jeunes. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- \* Programmation des semaines d'animation ;
- \* Aménagement du local ;
- \* Actions ponctuelles mises en œuvre ;
- \* Achat de matériel à partir des propositions des jeunes ;

Les décisions concernant l'organisation des actions jeunesse sont majoritairement validées lors de ces réunions, en concertation avec les adolescents et, si besoin, leur famille.

#### **d. Les séjours « jeunesse »**

L'association organise chaque été des séjours pour les enfants et adolescents de la commune. Depuis 2013, le référent du secteur jeunesse accompagne les jeunes dans l'organisation de leurs séjours. Ils ont pu se rencontrer sur cinq réunions et définir les contours de leurs séjours :

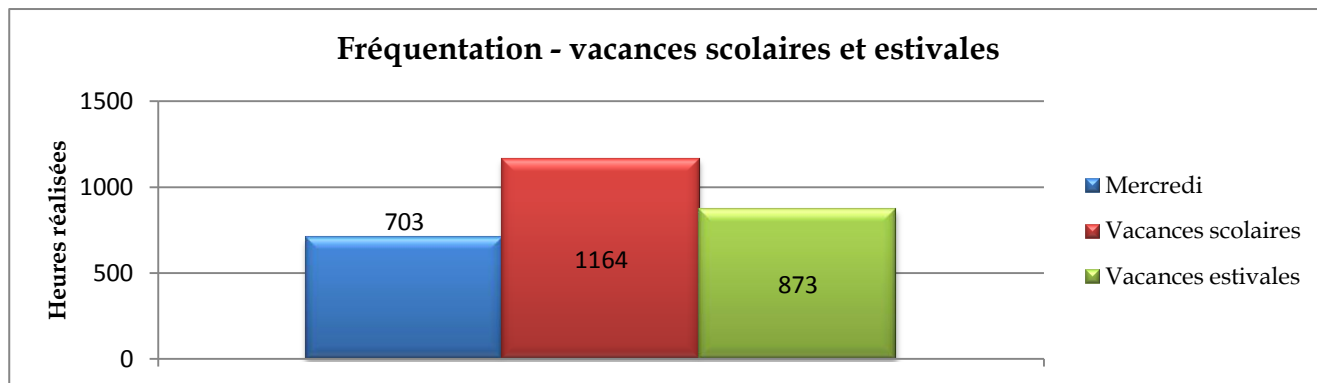
- \* Lieux du séjour, activités à réaliser, déclinaison des repas ;
- \* Élaboration d'une organisation sur la vie quotidienne ;
- \* Discussion du cadre éducatif posé pendant la semaine ;

Cette préparation en amont du séjour permet d'anticiper notre future organisation : une préparation autonome des jeunes, de la définition du lieu du séjour jusqu'à son bilan.

### **La fréquentation des adolescents**

La maison des enfants met en œuvre des activités en faveur des adolescents dans le cadre de l'autorisation d'ouverture « Accueil de loisirs » délivrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Par conséquent, il faut distinguer les heures déclarées dans la catégorie « 12/18 ans » (Données statistiques SIEJ) et les données réellement réalisées (données de fréquentation 10/18 ans).

Ainsi, voici les heures réellement réalisées par le secteur jeunesse en 2017 :



Le total des heures réalisées est de 2 740 heures réalisées pour 2017, soit une augmentation de 396 heures par rapport à 2016.

### La tarification

La tarification appliquée à ce service diffère de la tarification habituelle de l'association. Un « Pass'loisirs » avec un prix variable en fonction du quotient familial des familles est mis en place et se présente sous forme d'un petit livret comportant vingt cases. La tarification des activités se fait ensuite au nombre de case.

Les enfants qui ne souhaiteraient pas acquérir de « Pass'loisirs » peuvent également participer aux activités jeunesse organisées par la maison des enfants et verront un prix d'activité correspondant à la valeur des cases du quotient familial le plus élevé.

Le Pass'loisirs est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante et respecte la tarification suivante :

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS DU PASS'LOISIRS
De 0 à 400	24 €uros
De 401 à 600	26 €uros
De 601 à 800	28 €uros
De 801 à 1000	29 €uros
De 1001 à 1200	30 €uros
De 1201 à 1400	31 €uros
De 1401 à 1600	32 €uros
1600 et plus	33 €uros

### Les actions et dispositifs « jeunesse »

#### a. Le Passeport Jeune Volontaire

L'association met en place, depuis 2013, un dispositif « Passeport Jeune Volontaire ». Proposé aux enfants de dix à seize ans, il a pour objectif d'inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale. Pour cela, les structures accueillantes (association, services publics, établissements sociaux et médicosociaux, commerces de proximité) proposent la réalisation d'une action qui dure une heure. En contrepartie, les jeunes bénéficient de cases supplémentaire sur leur « Pass'Loisirs ».

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- \* Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale ;
- \* Accompagner les jeunes dans la découverte de leur territoire ;
- \* Valoriser l'engagement des jeunes dans un projet associatif (sportif, culturel, social).

Ce projet est organisé par les jeunes, avec le soutien de leur famille. Les attentes sont donc multiples quant à la réalisation des actions du Passeport jeune volontaire.

L'adolescent peut participer à une action de bénévolat et bénéficier d'un avoir sur les activités jeunesse et les séjours. Cette logique de contribution/rétribution s'inscrit dans une démarche volontaire de découvrir un établissement, un service, une association, un métier... Un passeport en version papier lui est transmis pour pouvoir recenser les actions effectuées (soit quatre par an).

Les parents peuvent accompagner leur enfant dans la mise en place de l'action de volontariat : échanges sur le lieu et l'action à réaliser, le but de l'intervention, la projection du déroulement de l'action. Celle-ci est un levier éducatif pour les familles afin de valoriser l'engagement de leur enfant. C'est également un outil pour présenter l'intérêt de s'engager pour la collectivité, de mettre du sens dans l'existence des tissus associatifs.

La structure accueillante présente ses missions et les métiers présents au sein de l'établissement.

#### **b. Participation à l'animation « Chauvé en fête »**

Avec le soutien du Conseil départemental, les jeunes de Chauvé ont pu participer à la préparation de l'animation « Chauvé en fête ». Une douzaine d'adolescents ont réfléchi sur l'aménagement de l'espace et ont pu installer des décorations sur cet évènement.

#### **c. Fresque au stade municipal**

Avec le soutien de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les adolescents de Chauvé ont réalisé une fresque sur les tribunes du stade municipal, en respectant chaque étape du projet : rencontre avec les partenaires, dessin de la fresque et choix des couleurs/motifs, validation par les partenaires et réalisation de la fresque lors de la période estivale.

### **Bilans et perspectives**

Le diagnostic de territoire a démontré qu'il y aurait de nombreux adolescents sur la commune de Chauvé dans les dix années à venir (pyramide démographique). Cette sur représentation des jeunes est une opportunité pour les habitants puisque cela dynamisera le bourg et tous les services à la personne présents sur la commune.

Après une réflexion partagée entre la commune de Chauvé et la maison des enfants sur les loisirs des jeunes, avec le soutien financier de la C.A.F., une cuisine a été installée dans la « Maison des Jeunes ». Cet espace permet aux animateurs de proposer des ateliers culinaires et aux jeunes de manger dans le local pendant les vacances scolaires.

La maison des enfants souhaite accompagner l'évolution de ce service en adaptant son fonctionnement et son offre de loisirs aux jeunes de 14 à 16 ans. La programmation de la « Maison des Jeunes » intègre de plus en plus d'activités réservées à une tranche d'âge restreinte, le dispositif « Passeport Jeune Volontaire » va évoluer pour s'adapter à l'autonomie des plus âgés et les séjours estivaux continueront d'avoir un fonctionnement différencié pour les 11/13 ans et les 14/16 ans.

D'autres périodes et horaires d'ouverture pourraient être proposés aux adolescents en fonction des fréquentations constatées sur les périodes.

## IV. L'ESPACE DE VIE SOCIALE

### Les finalités du projet social de la maison des enfants

Le projet social de la maison des enfants fixe les objectifs généraux qui seront soutenus par l'association dans les années à venir. Il représente une démarche de travail au service de la commune de CHAUVE pour valoriser un espace, un lieu de vie dans le respect de nos valeurs associatives.

Cette projection quadriennale concerne tous les habitants de la commune de CHAUVE et vise leur implication dans les actions portées par la maison des enfants : définition, création, organisation et/ou accompagnement de projets socioculturels. Ainsi, toutes les initiatives individuelles ou collectives pourront faire l'objet d'un accompagnement humain, technique ou financier dès lors qu'elles correspondent aux objectifs fixés par l'agrément « Espace Vie Sociale ».

Le projet social représente une trame d'animation sociale commune à tous les acteurs de l'association. Ainsi, les administrateurs, les salariés, les bénévoles et tous les partenaires qui concourent à la réalisation des services de la maison des enfants seront invités à partager les objectifs définis.

Les orientations retenues et les actions mises en œuvre pourront s'appuyer sur plusieurs leviers d'action dont :

- ✓ Des ressources humaines, représentées par tous les personnes physiques désireuses d'accompagner les projets ;
- ✓ Des ressources techniques, présentes sur la commune de CHAUVE et, notamment, celles de la maison des enfants ;
- ✓ Des ressources financières, issues du financement attribué par la C.A.F. pour le fonctionnement de l'Espace Vie Sociale mais également des participations des bénéficiaires.

Enfin, les actions proposées intéresseront prioritairement les habitants de la commune de CHAUVE. Néanmoins, la concrétisation de certaines actions pourront impliquer la participation d'habitants extérieurs à la commune dès lors que celle-ci en permet la réalisation, au profit des habitants de CHAUVE.

### La définition des orientations

La définition du projet social a fait l'objet d'une co-construction avec plusieurs acteurs de la commune et s'est nourrie de tous les échanges réalisés depuis un an. Dans cette approche d'ébauche, les adhérents de l'association, les administrateurs et les conseillers municipaux de CHAUVE se sont rencontrés pour définir les orientations à proposer aux habitants sur la période 2016/2019 et, plus particulièrement, sur l'année 2016.

Les orientations présentées ci-dessous prennent en compte plusieurs intérêts collectifs en fonction des champs de compétences des acteurs :

- ✗ La politique d'action sociale menée par la commune de CHAUVE ;
- ✗ L'objet social de l'association La maison des enfants ;
- ✗ Les activités socioculturelles exercées par des associations chauvéennes ;
- ✗ Les projections des adhérents de la maison des enfants.

Les orientations du projet social constituent un cadre d'animations sociales. Les actions proposées sur le territoire, issues des orientations définies, seront déclinées chaque année, permettant ainsi aux nouveaux partenaires de l'association d'intégrer pleinement cet outil du « Vivre ensemble ».

Ainsi, trois orientations ont été retenues pour les quatre années à venir.

### Orientation 1 : « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous »

Vivre sur un territoire engage chaque citoyen à interagir avec les autres habitants. Cette interaction n'est toutefois possible que si chaque citoyen a la capacité de se mouvoir dans l'espace social et d'y fréquenter les lieux habituels de socialisation. Conscient que certains habitants peuvent avoir des difficultés à se déplacer sur ces lieux, l'association proposera les trois objectifs opérationnels suivants :

#### a. ACCUEILLIR UNE POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP

##### Situation de départ

La participation de tous les habitants à la vie sociale locale est déterminée par leur capacité à pouvoir se déplacer sur les différents espaces de collectivité. Le handicap est un frein à l'expression de cette liberté et la maison des enfants doit garantir la participation de tous les habitants dans l'accomplissement des actions du projet social.

##### Perspective sur les quatre années

Plusieurs actions pourraient être mises en œuvre par la maison des enfants pour remplir cet objectif : l'accueil de publics déjà concernés par les services associatifs, la création de projets avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de Chauvé, la sensibilisation des enfants à la définition du handicap..

#### b. OUVRIR L'ACCES A UN PUBLIC MULTI GENERATIONNEL

##### Situation de départ

L'espace social est traversé par toutes les populations, signe d'une rencontre entre les habitants. Les services de l'association sont principalement orientés vers l'enfance et la jeunesse et n'induisent pas nécessairement la création de projets autour d'activités multi générationnelles.

L'accueil en établissement, s'il permet une prise en charge adaptée aux caractéristiques des individus, cloisonne également ces mêmes personnes dans un espace restreint, délimité, comme un frein à l'expression des rencontres fortuites.

##### Perspective sur les quatre années

Deux axes de travail émanent du constat précédent : il faut permettre aux enfants de sortir de l'établissement « La maison des enfants » pour aller à la rencontre de son environnement social ; il faut permettre à cet environnement social d'entrer dans l'établissement. Ainsi, la création d'un service « petite enfance », le partenariat avec les acteurs locaux (Assistants maternelles, R.A.M., Village retraite), l'élaboration de projets avec le tissu associatif chauvéen seront des propositions à concrétiser.

Autre champ d'intervention récent au sein de la maison des enfants, la participation de notre structure au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité formalise les premières interventions en faveur de la petite enfance. Conformément à la charte élaborée par les C.A.F., les actions en faveur de la parentalité sont développées depuis 2015 auprès des familles de Chauvé et celles-ci seront réinvesties dans les années à venir. Ainsi, et en l'état des dossiers déjà institués par les salariés, nous comptabilisons trois actions en 2016.

#### c. INSTAURER UN LIEU D'ECHANGE DEMOCRATIQUE

##### Situation de départ

La participation des habitants à la vie de leur commune peut prendre de multiples formes : solidarité de voisinage, bénévolat dans le tissu associatif, jumelage avec une ville étrangère... L'espace communal est donc un lieu de rencontre mais aussi de débats, de réunions, d'expression des idées.

La maison des enfants est également un espace d'interaction entre les habitants, ou plusieurs habitants peuvent s'y exprimer à travers les actions et services proposés aux chauvéens.

##### Perspective sur les quatre années

L'association s'attachera à promouvoir l'expression des idées, la mise en valeur d'opinions différentes, dans une démarche constructive, en associant les enfants, les adolescents et les adultes. Elle pourra notamment organiser des débats sur l'actualité pour tous les habitants, proposer des temps de rencontre avec les jeunes pour les inciter à s'exprimer sur leur commune et y tenir un rôle actif, assurer un fonctionnement démocratique au sein de ses instances.



## Orientation 2 : « Favoriser les rencontres entre les habitants »

Deuxième orientation retenue dans le projet social, le questionnement sur la rencontre des habitants est un des éléments constitutifs du « Vivre ensemble » sur un territoire. Si la capacité des habitants à se mouvoir dans l'espace social est une des conditions permettant l'ouverture aux autres, elle ne présage pas de la qualité des échanges pouvant naître des éventuelles rencontres entre les habitants. L'association proposera donc plusieurs actions visant l'échange et la partage de savoirs, de loisirs, pour favoriser la création d'un lien social.

### a. AMELIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

#### Situation de départ

La commune de Chauvé a connu une augmentation importante de sa démographie depuis 2000. Cette évolution a modifié son « paysage » : agrandissements des structures et services collectifs (mairie, restaurant scolaire, école), modifications de l'urbanisme (nouveaux lotissements, zone artisanale), création de nouveaux services (enfance/jeunesse, santé) et modification des habitus, des principes locaux de « Vivre ensemble ».

Ces changements se sont développés très rapidement et les réflexions liées à l'accueil des nouveaux habitants, dans le contexte social actuel, peuvent améliorer leur ancrage sur le territoire et proposer un premier contact chaleureux.

#### Perspective sur les quatre années

L'accueil des nouveaux habitants peut se traduire par une pluralité d'actions : livret d'accueil, parrainage, festivités. Toutefois, l'accueil des nouveaux habitants est amené à se répéter chaque année. Tous les projets identifiés devront prendre en compte cette survenance cyclique.

### b. ORGANISER DES ACTIONS FESTIVES SUR LA COMMUNE

#### Situation de départ

La commune de Chauvé comprend un tissu associatif important et diversifié : associations culturelles, sportives, sociales, éducatives... Le comité des fêtes, l'association La chant'rit et l'association de théâtre proposent plusieurs évènements culturels dans l'année.

Le comité des fêtes éprouvent certaines difficultés à mettre en place leurs évènements culturels : manque de bénévoles, budgets de plus en plus durs à équilibrer. L'offre culturelle n'est plus choisie mais subie et les compagnies professionnelles interviennent de moins en moins dans l'ensemble du tissu rural.

#### Perspective sur les quatre années

Le maintien d'une offre culturelle de proximité doit être pérennisé. La commune de Chauvé bénéficie d'un théâtre rénové, pouvant accueillir 240 personnes. Elle comporte également un parc municipal très apprécié des habitants et propice à la réalisation de spectacles « tout public ». L'association, seule ou en partenariat avec les autres associations du territoire, pourra organiser des évènements culturels de proximité pour tous les habitants.

### c. DEVELOPPER DES RESEAUX D'ENTRAIDE

#### Situation de départ

Depuis plusieurs décennies, les modes de vie et les lieux de sociabilisation ont connu des bouleversements importants, à l'image de notre société portée sur des attitudes de consommation. Les liens sociaux ont été profondément modifiés par des modes d'interaction sociale reliés aux nouvelles méthodes d'information, de communication et de déplacement : téléphonie, médias audiovisuels, internet, train, avion...

Parallèlement et à l'échelon local, la démographie de Chauvé a fortement augmenté depuis dix ans. De nouveaux habitants se sont installés sur la commune mais se sont éloignés de leurs réseaux familiaux, amicaux, associatifs. La restructuration de nouveaux liens sociaux devient donc une attente exprimée par les habitants pour mieux vivre sur leur territoire.

#### Perspective sur les quatre années

La création, l'appui et le développement de nouveaux réseaux de sociabilisation, et notamment d'entraide, semblent être un outil de travail pertinent pour accompagner les habitants au sein de leur territoire. Ainsi, la

mise en relation des habitants sur des thématiques déterminées, la construction de projets visant le partage de savoirs, la mutualisation des déplacements sur des lieux d'activité pourront être proposées dans les années à venir.

d. ORGANISER DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

#### Situation de départ

Les politiques éducatives, sociales et médicosociales, définies par l'Etat, ont favorisé la mise en place d'interventions catégorielles auprès des populations. Celles-ci ont abouti à la création d'établissement propre à une typologie d'individu : la petite enfance, l'enfance, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes exclues...

Cette structuration juridique a perméabilisé les catégories d'individu dans des espaces dédiés à leurs caractéristiques, au détriment d'espaces de rencontre ouverts à tous.

Ainsi, sur la commune de Chauvé, plusieurs établissements proposent leurs services aux habitants de façon plus ou moins cloisonnés : le foyer d'accueil médicalisé et le village retraite. Les habitants accueillis dans ces services peuvent avoir certaines difficultés à rencontrer les autres habitants, et notamment les enfants.

#### Perspective sur les quatre années

La transmission des savoirs « de génération en génération » n'est possible qu'à la condition de maintenir une relation entre les aînés de notre commune et les nouvelles générations.

De la même manière, c'est en faisant connaissance avec l'autre que l'on efface ses propres préjugés. La rencontre avec les habitants du F.A.M. est une opportunité à saisir.

Il conviendra ainsi de proposer des projets visant la rencontre de ces habitants sur la commune.

### Orientation 3 : « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs »

Troisième et dernière orientation, le développement d'activités socioculturelles revêt un intérêt particulier pour promouvoir une cohésion sociale au sein de la commune de Chauvé. A travers la constitution d'un vécu commun et d'expériences partagées, il s'agira de créer un espace de réflexion et d'expression entre les habitants.

a. PROPOSER DES ATELIERS PAR DES INTERVENANTS PROFESSIONNELS LOCAUX

#### Situation de départ

La vie des communes est portée par un ensemble d'acteurs : les collectivités, les habitants, les entreprises, les associations et tous les acteurs mobilisés pour l'animation locale. Chaque commune est libre de promouvoir cette vie locale, au regard d'un contexte culturel, social, financier. Les agglomérations sont, à ce titre, mieux doter que les communes rurales pour proposer de nouveaux services à leurs habitants.

L'accroissement de la population, dans le pays de retz, offre de nouvelles perspectives de services, d'ateliers.

#### Perspective sur les quatre années

En tenant compte des activités déjà existantes sur Chauvé, la maison des enfants proposera plusieurs ateliers pouvant se dérouler sur plusieurs mois ou plusieurs années.

Les thématiques sélectionnées tiendront compte des savoirs déjà présents sur la commune et ses environs.

b. ORGANISER DES DEPLACEMENTS POUR FAVORISER LES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES ET LES DECOUVERTES

#### Situation de départ

Les principaux pôles socioculturels sont installés sur des bassins de populations importants. La commune de Chauvé est située à 30 minutes de Nantes et 20 minutes de St nazaire. Les structures socioculturelles ne sont donc pas des lieux de fréquentation habituels.

Il est également plus simple de participer à des activités de loisirs avec d'autres personnes, pour partager un temps convivial, échanger sur les moments vécus en commun. L'éloignement de ces structures n'en facilite pas la découverte.

### Perspective sur les quatre années

A la découverte des richesses socioculturelles de notre territoire : l'enjeu de cet axe, sur les quatre années, est de proposer un panel de lieux, de spectacles, d'activités le plus diversifié. Ainsi, la maison des enfants proposera une programmation en lien avec le théâtre, la danse, la musique, le cirque, l'histoire...

#### c. CENTRALISER ET RELAYER LES INFORMATIONS SUR LES ACTIONS CULTURELLES

### Situation de départ

Le pays de retz comprend plusieurs acteurs culturels ayant une programmation adaptée à toutes les envies et sensibilités des habitants. Il peut parfois être compliqué d'effectuer des choix au vue des nombreuses sollicitations et communications proposées : flyers, affiches, courriels.

Il est, de plus, peut évident d'accéder à une programmation globale, regroupant toutes les actions portées sur le Pays de retz.

### Perspective sur les quatre années

La réalisation du nouveau site de la maison des enfants est une plateforme intéressante pour transmettre des informations dématérialisées aux habitants de la commune. Nous dédions une page de notre site internet pour présenter les actions culturelles du Pays de retz.

#### d. IMPULSER DES CREATIONS COLLECTIVES

### Situation de départ

Plusieurs associations de la commune de Chauvé proposent des créations collectives : l'association La chant'rie, l'association de théâtre, l'atelier tricot crochet, le Triolet de retz. Toutes ces associations participent à la constitution d'un savoir partagé, d'une aventure commune.

La création collective est donc un outil formidable pour nourrir un lien social entre les habitants.

### Perspective sur les quatre années

La maison des enfants impulsera des créations collectives, en partenariat avec les autres associations de la commune. Elles compléteront ce qui est déjà proposé sur Chauvé.

Toutes les formes artistiques pourront servir de support : cinéma, musique, arts plastiques, danse, théâtre, peinture...

## Fiche action : « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 en 2017 »

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Secourir et porter assistance aux autres représentent les missions prioritaires des pompiers. Toutefois, lorsqu'ils ne peuvent pas intervenir rapidement, chaque citoyen est tenu d'intervenir au mieux, en fonction de ses connaissances et aptitudes, pour aider les personnes en difficulté.

Si de nombreuses formations de secourisme sont dispensées dans le cadre professionnel, les pratiques de secourisme ne sont pas transmises à tous les citoyens. La transmission de ces savoirs paraît donc pertinente, notamment en milieu rural.

Cette action a débuté en 2016 et a connu un vif succès. Il est proposé de réitérer ce projet en 2017.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✦ Apporter des savoirs généraux et techniques en matière de secourisme aux habitants de la commune ;
- ✦ Proposer un lieu de formation sur la commune ;
- ✦ Rendre la formation du secourisme accessible au plus nombreux ;
- ✦ Sensibiliser les habitants à l'intérêt de se former au secourisme.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Développer des réseaux d'entraide ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants pourront être concernés par cette formation, dans la limite de dix participants pour cette première session et à condition d'avoir au moins quatorze ans.

#### Les attentes du public

Les savoirs liés à l'intervention aux premiers secours permettent aux secouristes de prendre en charge rapidement les premiers soins lorsqu'un accident survient. Il est donc attendu, pour cette formation, que le stagiaire découvre les principes du secourisme, mette en pratique les procédures d'alerte et protection, secoure la victime en fonction du diagnostic pré établi.

Le stagiaire doit terminer sa formation en ayant la capacité de gérer une situation de secours, en attendant l'arrivée des pompiers.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Une session de 2 jours sera organisée avec dix stagiaires. Elle aura lieu sur un site communal accueillant un public et se déroulera sur un week end.

Cette action pourrait être reconduite chaque année en fonction de l'intérêt des habitants.

#### Qualité des intervenants

L'intervenant qui mettra en œuvre le P.S.C.1 aura les certifications nécessaires pour proposer la formation et sanctionner les acquis des stagiaires.

Un animateur de la maison des enfants sera présent au lancement de la formation et à son terme pour assurer le bon déroulement de l'activité.

## Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures alimentaires, la prestation de service, des frais de publicité et la rémunération du personnel.

## Partenaires

Le déploiement de cette formation est réalisée en partenariat avec l'association Soins santé. Une convention pluriannuelle lie désormais cette association et La maison des enfants pour l'organisation d'une formation PSC 1 pour les années à venir.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

## Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* Dix stagiaires ont participé à la formation ;
- \* La satisfaction des stagiaires à l'issues de la formation ;
- \* La reconduction du projet pour d'autres habitants.

## Les effets constatés

Il est difficile de constater des effets directs sur ce type d'activité. Néanmoins, si les savoirs transmis à cette occasion ne sont pas utilisés, ils permettent au moins de sensibiliser les habitants à l'intérêt de porter une aide à un proche, un voisin, un inconnu, au-delà de l'aspect uniquement sanitaire.

## Les difficultés rencontrées

Cette session 2017 s'est déroulée quelques mois seulement après la session 2016 (5 mois). Le rapprochement des deux sessions n'en n'a pas facilité le remplissage.

## Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été pleinement réalisés et il peut être souligné la qualité des interventions de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers.

### e. LES PISTES D'AMELIORATION

## Conclusion

Cette action répond à un intérêt général pour la population et valorise l'action citoyenne. Elle représente également le premier maillon qui peut emmener les participants vers la prise de fonction dans le secteur du secourisme, notamment auprès des sapeurs pompiers.

Le coût modeste de cette action la rend d'autant plus facile à mettre en œuvre.

## Echéances

Cette action est organisée en partenariat avec l'association Soins santé et devrait être redéployée chaque année.

## Fiche action : « Cours d'œnologie 2017 »

---

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

L'activité vinicole est une « marque de fabrique » du savoir français. Elle s'est développée au fil des siècles et fait désormais partie intégrante de nos modes de vie.

Si la consommation d'alcool peut s'avérer dangereuse pour la santé, la découverte du monde viticole revêt un intérêt certain pour connaître nos régions, nos terroirs et, par la même occasion, mettre du sens dans la découverte des vignobles.

La dégustation des vins interroge les connaissances géographiques, les savoirs liés à la vinification (principes chimiques), la maîtrise des sens olfactifs, gustatifs et visuels.

Cette action a débuté en 2016 et a connu un vif succès. Il est proposé de réitérer ce projet en 2017.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✖ Découvrir les principes de la dégustation des vins ;
- ✖ Comprendre les principes de la vinification ;
- ✖ Découvrir les différents vignobles présents en France.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants, âgés d'au moins 18 ans, pourront participer au cours d'œnologie.

#### Les attentes du public

Il est attendu que les participants puissent découvrir les principes d'une dégustation et l'intérêt pédagogique de découvrir une région viticole. Ils pourront également découvrir les méthodes de vinification. Enfin, les cours d'œnologie permettront de présenter les terroirs régionaux, à travers les vins.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les cours d'œnologie comprendront deux groupes de niveaux différents : un groupe de novice avec trois séances d'initiation et un groupe de personnes confirmées avec quatre séances.

#### Qualité des intervenants

Les cours d'œnologie seront proposés par un sommelier qui réalise des interventions dans des centres de formation.

#### Budget

Cette action est autofinancée par les participations des personnes.

#### Partenaires

Ce projet est réalisé en partenariat avec la société Le curé nantais.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

#### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins dix personnes aux différents cours ;
- \* L'acquisition de connaissances sur le monde viticole ;
- \* La satisfaction des participants vis-à-vis des cours proposés.

#### Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent connaître les principes de la dégustation et non de la consommation des vins. Nous espérons contribuer à la prévention des risques liés à la consommation d'alcool en expliquant les méthodes reconnues pour apprécier ce produit.

#### Les difficultés rencontrées

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée pour ce projet.

#### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les objectifs sont pleinement atteints, dans la continuité de l'exercice précédent.

#### LES PISTES D'AMELIORATION

#### Conclusion

Deux groupes d'œnologie ont été mis en œuvre sur l'exercice 2016/2017 avec une session d'approfondissement (4 séances de 2h) et une session d'initiation (3 séances de 2h). Ces interventions, animées par un habitant de la commune de Chauvé, semblent avoir trouvé leur public.

#### Echéances

Les deux groupes d'œnologie devraient être fusionnés pour la prochaine session 2017/2018.

## Fiche action : « Cours de couture 2017/2018 »

---

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Les loisirs créatifs offrent un espace de liberté où chaque participant peut mettre en valeur son imaginaire au travers de multiples savoirs faire.

Dans cette optique, la couture est un atelier ludique qui concourt au développement de savoirs faire pouvant être réinvestis au sein des familles : réalisation de vêtements, de sacs et de diverses compositions de textile. Ces divers apprentissages offrent un nouveau tremplin d'échange entre les parents et les enfants.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✘ Se familiariser avec le fonctionnement d'une machine à coudre et sur les différentes méthodologies de couture ;
- ✘ Rendre les participants autonomes vis-à-vis de cette pratique de création ;
- ✘ Favoriser l'émergence d'une activité pouvant être réinvestie au sein des familles.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants, âgés d'au moins 14 ans, pourront participer au cours de couture.

#### Les attentes du public

Il est attendu que les participants puissent, au terme des cours, utiliser une machine à coudre, concevoir des modèles vestimentaires (ou autres créations textiles) sans avoir nécessairement recours à de nouvelles séances d'apprentissage.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les cours de couture se dérouleront à raison d'une séance de 2h tous les quinze jours. L'intervenante apportera le tissu et tous les supports pédagogiques pour que les participants puissent évoluer tout au long des séances.

#### Qualité des intervenants

Les cours de couture seront proposés par une intervenante qualifiée qui donne déjà des cours sur une autre structure socioculturelle.

#### Budget

Cette action représente un coût global de 1 192 euros pour 2017. L'intervenante facture 17 euros par participant et par séance. L'association prendra à sa charge 7 euros par participant et par séance. Sur 18 séances (exercice 2017/2018), les cours de couture représentent un coût, par participant, de 180 euros.

#### Partenaires

Ce projet ne fait l'objet d'aucun partenariat.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

#### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✘ La participation d'au moins huit personnes aux différents cours ;



- ✦ L'acquisition de connaissances sur le fonctionnement d'une machine à coudre et sur les principes de créations textiles ;
- ✦ La satisfaction des participants vis-à-vis des cours proposés.

#### Les effets constatés

Il est attendu que chaque participant puisse progresser à son rythme et réutiliser les savoirs en dehors des cours de couture, de manière autonome.

#### Les difficultés rencontrées

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée pour cette activité.

#### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les trois objectifs ont été pleinement réalisés et les participants ont été ravis de cette activité. Les créations sont réalisables au domicile, sans l'aide de l'intervenante. La progression est proportionnée et permet une adaptation des projets de chacun.

#### LES PISTES D'AMÉLIORATION

#### Conclusion

Les participants sont très satisfaits de cette activité, autant sur la réalisation de l'atelier que sur la vie de groupe qui s'y dégage. La convivialité est un élément essentiel du « Vivre ensemble » et cet espace « couture » y contribue pleinement.

#### Echéances

Une nouvelle saison sera proposée à la rentrée 2018/2019, à la demande des participants.

## Fiche action : « Sortie familiale 2017 »

---

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

La commune de Chauvé, positionnée en milieu rural, est éloignée des structures socioculturelles des agglomérations environnantes. Les habitants peuvent avoir certaines difficultés à se mobiliser pour bénéficier des attraits que comportent ces établissements.

La sortie familiale organisée en 2016 a rencontré un réel succès auprès des familles de Chauvé et, à leur demande, nous réitérons cette organisation en 2017. Cette action sera travaillé avec les familles investies au sein de l'association.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✖ Faciliter la découverte d'une structure culturelle départementale ;
- ✖ Proposer une offre culturelle accessible à tous les habitants grâce à la mutualisation des transports ;
- ✖ Promouvoir la rencontre des habitants sur une journée, en dehors de l'espace communal.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Cette action concernera tous les habitants de la commune de Chauvé.

#### Les attentes du public

Les habitants pourront découvrir un lieu culturel de la région nantaise tout en profitant d'une organisation pré établie. Cette action leur permettra également vivre cette expérience en famille, entre amis ou en faisant connaissance avec d'autres habitants.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

La sortie sera organisée un week end. Les habitants partiront en car le matin pour se rendre sur le site choisi. Chaque personne pourra déambuler jusqu'au déjeuner qui sera partagé par tous les participants. A la fin de l'après midi, un retour des habitants sur le déroulement de la journée sera proposé.

#### Qualité des intervenants

Aucun intervenant n'interviendra sur ce projet.

#### Budget

Les charges liées à ce projet concernent une prestation de service (750 €), des frais de déplacement (600 €) et la rémunération du personnel pour organiser l'évènement (480 €).

Les produits attendus concernent la participation des familles (250 €) et la mobilisation de la subvention de l'Espace de vie sociale (1 580€).

#### Partenaires

Aucun partenariat ne sera mis en place pour l'organisation de ce projet.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

#### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins 50 personnes à la sortie familiale ;
- \* La découverte d'une structure culturelle avec une programmation adaptée à tous les publics ;
- \* La satisfaction des habitants par rapport à l'expérience partagée sur la journée.

#### Les effets constatés

Cette action est reportée en juin 2018.

#### Les difficultés rencontrées

Cette action est reportée en juin 2018.

#### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Cette action est reportée en juin 2018.

#### LES PISTES D'AMELIORATION

#### Conclusion

Cette action est reportée en juin 2018.

#### Echéances

Cette action est reportée en juin 2018.

## Fiche action : « Atelier informatique 2017 »

---

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

L'usage de l'outil informatique est devenu, depuis les trente dernières années, indissociable de la vie quotidienne : messagerie, moteur de recherche, courrier, photo, vidéo... Tous les supports de communication sont désormais exploitables sur l'ordinateur.

Pour autant, la démocratisation de cette technologie ne s'est pas accompagnée de formations pour la population. Si une majorité d'habitants en maîtrise l'utilisation, le développement constant des ordinateurs (et autres supports rattachés) perturbe l'acquisition de compétences qui doivent être sans cesse remises à jour.

Cette action devait être proposée en 2016 mais, au vue des difficultés rencontrées pour trouver un prestataire qualifié pour effectuer ce type de cours, nous avons repoussé le déploiement cette action en 2017.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- ✕ Accompagner les habitants dans la découverte de l'outil informatique ;
- ✕ Former les participants à l'utilisation des logiciels (messagerie, traitement de texte, tableur) ;
- ✕ Proposer un accueil individualisé permettant à chaque participant de progresser à son rythme et sur les thématiques qu'il a repéré en amont.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cet atelier.

#### Les attentes du public

Les ateliers devront être réalisés à partir des besoins repérés par les participants. Un contenu pédagogique devra leur être transmis pour qu'ils puissent réinvestir les informations transmises lors des rencontres.

Le formateur fournira également des informations pratiques sur l'utilisation des ordinateurs : entretien, sauvegarde, antivirus...

Les participants devront, à la fin de cette action, être autonomes sur la manipulation d'un ordinateur et avoir quelques notions des logiciels présentés lors de ateliers.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les ateliers informatiques se dérouleront sur quatre mois : de novembre à février. Les séances dureront une heure et demi, tous les quinze jours.

Les ateliers seront organisés à la médiathèque de Chauvé. Un intervenant se déplacera avec quelques ordinateurs et les ordinateurs de la bibliothèque seront également utilisés pour assurer la prestation.

Les séances seront présentées à l'aide d'un vidéoprojecteur.

#### Qualité des intervenants

L'intervenant est spécialisé dans la mise en place de formation informatique « tout public ». Il sera accompagné d'un animateur de la maison des enfants pour lancer le projet et effectuer un bilan de ce projet

## Budget

Les charges liées à cette action comportent la prestation de l'intervenant, des frais de communication et la rémunération du personnel.

## Partenaires

La médiathèque de Chauvé et la maison des enfants proposeront conjointement ce projet aux habitants.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

## Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins cinq habitants aux ateliers informatiques ;
- \* La progression des participants entre le début du projet et la conclusion du projet ;
- \* La satisfaction des participants ;
- \* La reconduction du projet pour d'autres habitants.

## Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent réinvestir les savoirs présentés lors des ateliers sur leur poste informatique, à leur domicile. Ainsi, les ateliers devront leur permettre de mieux connaître le fonctionnement d'un ordinateur et pouvoir utiliser, seul, les logiciels qui seront présentés lors des séances.

## Les difficultés rencontrées

Deux difficultés ont été rencontrées dans le déploiement de cette action : le coût important des prestataires et la difficulté de trouver un professionnel qualifié pour proposer ce type de cours.

En l'état, l'association n'a pas donné suite aux différents devis reçus (coût trop important). Maxime HERIVAUX, directeur adjoint de l'association, a pris en charge le déploiement de cette action.

Au regard de la charge de travail nécessaire pour préparer et réaliser les cours, le projet a été réaménagé en quatre interventions : une séance sur la découverte de l'outil informatique, deux séances sur la découverte du logiciel WORD et une séance sur le logiciel EXCEL. D'une durée d'une heure et demie, les cours ont proposé aux participants de découvrir les différentes composantes des ordinateurs, de réaliser des lettres, des tableaux, d'utiliser des images et de créer des bases de données.

## Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les objectifs ont tous été atteints :

- \* Quatre participants ont suivi les quatre séances, permettant un suivi personnalisé ;
- \* La découverte des logiciels permettant un usage quotidien de l'ordinateur (traitement de texte, tableur) ;
- \* La progression des ateliers a permis à chaque participant d'évoluer tout au long des séances.

### e. LES PISTES D'AMELIORATION

## Conclusion

Toutes les thématiques n'ont pas été abordées lors de ces ateliers : messagerie internet, logiciel photo, internet... Les ateliers déjà programmés pourraient également être approfondis avec de nouvelles séances.

## Echéances

De nouveaux ateliers seront proposés en 2018, avec des axes encore non abordés en 2017.

## Fiche action : « Fresque - Complexe sportif »

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Le complexe sportif de Chauvé est très utilisé par tous les habitants de la Commune. Les adolescent y sont régulièrement présents pour pratiquer diverses activités physiques, encadrées par un éducateur fédéral ou non (Skate parc).

Cet espace communal est apprécié par les adolescents et représente un lieu de rencontre entre eux et les autres pratiquants, adultes. L'attachement des jeunes à cet équipement sportif pourrait être mis en valeur avec la réalisation d'une fresque sur les tribunes de football.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- \* Impliquer les adolescents dans la réalisation d'un projet à dimension communale ;
- \* Faire découvrir une activité artistique aux adolescents ;
- \* Valoriser la participation des jeunes pour mettre en valeur leur implication dans l'espace communal.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Impulser des créations collectives ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les adolescents de la Commune de Chauvé pourront participer à la réalisation de cette fresque.

#### Les attentes du public

Les adolescents devront découvrir les principes de la peinture à la bombe. Ils définiront en amont les plans graphiques de la fresque pour la réaliser.

Cette fresque valorisera l'implication des jeunes dans la vie sociale locale.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Un intervenant chauvéen, ayant déjà réalisé une fresque avec le service jeunesse en 2012, accompagnera les adolescents dans la réalisation de la fresque.

Le stage, d'une durée de cinq jours, sera réalisé pendant les vacances scolaires.

Les plans de la fresque seront validés par le Conseil municipal et permettront aux jeunes de découvrir le fonctionnement d'une collectivité.

#### Qualité des intervenants

L'intervenant est un habitant de la Commune qui a déjà proposé cet atelier à la maison des enfants. La peinture à la bombe est une activité qu'il exerce à titre professionnel.

#### Budget

Les charges liées à cette action comportent les fournitures éducatives (150 €), la prestation de l'intervenant et les charges de personnel.

La subvention de la CAF dans le cadre de l'Espace de vie sociale sera mobilisée pour financer cette action.

#### Partenaires

L'association L'éclair de Chauvé, la Commune de Chauvé et la maison des enfants proposeront conjointement ce projet aux habitants.

#### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

##### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins 6 adolescents à la réalisation de la fresque ;
- \* La réalisation d'une fresque, selon les plans définis ;
- \* La satisfaction des adolescents ;
- \* Le regard porté par les habitants sur la réalisation des adolescents.

##### Les effets constatés

Cette action a permis d'impliquer des jeunes dans la vie de la commune et de présenter leur création aux habitants : parution dans le journal municipal, inauguration de la tribune.

##### Les difficultés rencontrées

Lors de la préparation de cette action, il était difficile de quantifier le temps nécessaire à la réalisation de cette fresque et, effectivement, il manquait une journée d'intervention pour terminer l'ouvrage. Toutefois, l'expertise de l'intervenant a comblé cette difficulté.

##### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été atteints sur cette action et la qualité de la prestation proposée par l'intervenant a été un élément essentiel de cette réussite.

#### e. LES PISTES D'AMELIORATION

##### Conclusion

Tous les acteurs concernés par ce projet en ont été satisfaits de ce travail en commun.

##### Echéances

De nouveaux projets artistiques pourraient être proposés aux associations intéressées sur la commune pour mettre en valeur l'implication des jeunes.

## Fiche action : « Les ateliers de Yoga »

---

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Les pratiques de loisirs se sont développées tout au long du XX siècle, à la faveur d'un contexte social plus favorable (temps de travail et congés payés) mais également avec l'apparition de nouveaux modes de vie. L'émergence des nouvelles technologies a accéléré le rythme de vie des individus, contribuant à la création de nouveaux besoins : activité physique et sportive, développement du bien être, services à la personne.

Le yoga, pratique physique basée sur l'équilibre entre le corps et l'esprit, permet de prendre du temps pour soi, de se détacher de la pressurisation du temps inhérentes à nos nouveaux modes de vie.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- ✦ Accompagner les habitants dans la découverte de la pratique yoga ;
- ✦ Proposer une activité visant le bien être et l'accomplissement des participants ;
- ✦ Développer une nouvelle activité physique et sportive sur Chauvé.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cet atelier.

#### Les attentes du public

Le yoga est une activité physique qui vise l'accomplissement de la personne à travers la respiration, la relaxation et la méditation.

Les participants apprendront à gérer leur stress, à diminuer les tensions corporelles et à construire une image bienveillante d'eux même.

Les habitants pourront ainsi réutiliser les savoirs abordés dans leur vie quotidienne.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les séances de Yoga seront organisées une fois par semaine, sur un cycle scolaire (trente six séances), à raison d'une heure et demi par séance.

Les séances se dérouleront dans une salle municipale, mise à disposition de l'intervenante.

#### Qualité des intervenants

L'intervenante est une professionnelle diplômée mettant en œuvre d'autres ateliers de Yoga sur les communes environnantes.

#### Budget

Les charges liées à cette action comportent la prestation de l'intervenante, des frais de communication et la rémunération du personnel.

#### Partenaires

La commune de Chauvé participe au déploiement de cette nouvelle action.



#### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

##### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✘ La participation d'au moins huit personnes aux séances de Yoga ;
- ✘ La satisfaction des participants vis-à-vis des objectifs de cette action ;
- ✘ La reconduction du projet pour d'autres habitants.

##### Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent réinvestir les savoirs présentés lors des séances à leur domicile. Ils devront pouvoir ressentir une amélioration de leur capacité physique et identifier un mieux être au terme du cycle.

##### Les difficultés rencontrées

Cette activité a rencontré un vif intérêt et la première salle choisie pour accueillir le groupe est vite devenue trop petite. En concertation avec la Commune de CHAUVE, une nouvelle salle a été mise à disposition de l'association pour accueillir tous les participants.

##### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été atteints.

#### e. LES PISTES D'AMELIORATION

##### Conclusion

Cette pratique physique répond à une forte attente des habitants : mêler une activité de relaxation, en groupe et visant la détente du corps et de l'esprit. Nous attendions au moins huit personnes aux séances et ce sont dix huit inscriptions qui ont été enregistrées pour l'année.

##### Echéances

Au regard des retours très positifs, une nouvelle saison sera proposée à la rentrée 2018.

## Fiche action : « Les ateliers de Sophrologie »

---

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Le constat réalisé pour la sophrologie est relativement proche de celui identifié pour le Yoga : le besoin de lâcher prise, d'avoir une meilleure connaissance de soi et de maîtriser ses émotions. Le contexte social a joué un rôle prédominant dans le développement de cette activité, pour les mêmes raisons que celles indiquées précédemment.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- \* Accompagner les participants à développer une vision positive de leur action ;
- \* Proposer une activité visant la maîtrise des peurs, phobies et angoisses ;
- \* Développer une activité en voie de démocratisation sur les territoires.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cet atelier.

#### Les attentes du public

La sophrologie, au croisement des pratiques thérapeutiques et sociales, proposera de mieux gérer les réactions émotionnelles, de faciliter un sommeil réparateur et d'apprendre à gérer les comportements anxigènes.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les séances de sophrologie seront organisées une fois tous les quinze jours, sur un cycle scolaire (trente six semaines), à raison d'une heure et demi par séance.

Les séances se dérouleront dans une salle municipale, mise à disposition de l'intervenante.

#### Qualité des intervenants

L'intervenante est une professionnelle diplômée mettant en œuvre d'autres ateliers de sophrologie sur les communes environnantes.

#### Budget

Les charges liées à cette action comportent la prestation de l'intervenante, des frais de communication et la rémunération du personnel.

#### Partenaires

La commune de Chauvé participe au déploiement de cette nouvelle action.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

#### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins huit personnes aux séances de sophrologie ;
- \* La satisfaction des participants vis-à-vis des objectifs de cette action ;
- \* La reconduction du projet pour d'autres habitants.

### Les effets constatés

Il est attendu que les participants soient en capacité de mieux gérer les situations angoissantes, en ayant un autre regard sur leur vie quotidienne. Les habitants pourront également poursuivre cet atelier à leur domicile.

### Les difficultés rencontrées

La sophrologie est une activité relativement méconnue, mal identifiée par les personnes non initiées.

### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été atteints.

#### e. LES PISTES D'AMÉLIORATION

### Conclusion

Il était attendu la participation d'au moins huit personnes sur cet atelier et l'association n'a enregistré que quatre participations pour l'année. Cette faible participation devra être analysée avec l'intervenante à la fin du cycle.

### Echéances

La reconduction de cet atelier devra être discutée avec l'intervenante de manière à proposer une progression de la fréquentation par rapport à la saison précédente.

## Fiche action : « Soirée de théâtre improvisation 2017 »

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

L'activité théâtrale comporte de nombreuses ramifications dont les représentations de spectacle, la médiation théâtrale, les séminaires de théâtre, les comédies...

Les improvisations de saynètes, par des acteurs professionnels et en utilisant les propositions du public, aboutissent à la création d'un spectacle unique, éphémère, qui appartient à tous les protagonistes présents lors de l'évènement.

La réalisation de ce spectacle, en 2016, a ravi tous les spectateurs par l'originalité de la création théâtrale. L'association a donc programmé une deuxième fois le spectacle pour permettre à tous les habitants de découvrir cette proposition culturelle.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette actions sont :

- ✕ Proposer une création collective ou chaque participant sera acteur du spectacle ;
- ✕ Sensibiliser les habitants à l'expérience culturelle partagée ;
- ✕ Intégrer une offre culturelle supplémentaire sur la commune.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants ayant au moins 12 ans pourront participer au spectacle.

#### Les attentes du public

Les spectateurs pourront participer directement à la création du spectacle. Ils pourront souffler des mots ou des idées, guidés par les improvisations des comédiens. Ils pourront découvrir le théâtre improvisé, avec un mélange savant d'humour et d'interaction public/comédien.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette action sera organisée dans les locaux de la maison des enfants, en soirée. Les animateurs de la maison des enfants accueilleront les spectateurs.

La Ligue d'improvisation Nantes atlantique proposera deux sessions de 45 minutes autour de saynètes improvisées, en interaction avec le public.

#### Qualité des intervenants

Les comédiens qui interviendront lors de la soirée joueront le spectacle le « BLABLABAR ». Ce sont des acteurs professionnels qui ont déjà présenté ce spectacle dans des structures culturelles.

#### Budget

Les charges liées à ce projet sont composées de fournitures alimentaires, de la prestation des comédiens, des frais de communication et de la rémunération du personnel.

Les produits sont issus des participations des spectateurs et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

#### Partenaires

Aucun partenaire n'accompagnera la réalisation de ce projet.

#### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

##### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins 50 personnes à la soirée ;
- \* Le bon déroulement des saynètes et la qualité des improvisations proposées par les comédiens ;
- \* La satisfaction des habitants par rapport à la création proposée.

##### Les effets constatés

Il est attendu que cette nouvelle proposition culturelle, sur la commune de Chauvé, puisse être un tremplin à l'émergence de nouvelles actions culturelles pour les années à venir. Les participants seront sollicités sur l'organisation de nouveaux évènements dans lesquels ils pourraient s'investir.

##### Les difficultés rencontrées

Aucune difficulté n'a été rencontrée pour ce projet, qui s'organise d'autant plus facilement la deuxième année.

##### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Aucun écart n'a été constaté entre les objectifs et les résultats. 48 personnes ont participé à cette soirée et plusieurs personnes ont proposé de revenir l'année prochaine.

Plusieurs personnes ont également découvert le théâtre d'improvisation à cette occasion.

#### LES PISTES D'AMELIORATION

##### Conclusion

Cette action permet de faire découvrir une activité théâtrale peu représentée dans le Pays de retz. La formule proposée (une soirée à la maison des enfants) demande peu de travail en amont mais une préparation importante le jour de la manifestation. La réalisation du spectacle dans un milieu incongrue participe au charme de celui-ci. Toutefois, l'opération budgétaire n'est pas équilibrée : le cachet du spectacle est de 1 580 € et les produits issus de la billetterie ont été de 240 €.

##### Echéances

Le spectacle devrait être reprogrammé l'année prochaine. Une nouvelle formule devrait être proposée afin de réduire l'écart entre les charges et les produits et pérenniser une action qui satisfait les participants.

## Fiche action : « Animation - chauvé en fête »

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Le Comité des fêtes de la commune de Chauvé anime plusieurs temps forts dans l'année dont un spectacle, un vide grenier, une fête communale... Cette dernière est organisée le premier week end des vacances estivales. En 2016 et pour la première année, la maison des enfants s'est associée au Comité des fêtes pour proposer des spectacles d'art de rue et animer l'après midi.

Le bilan de cette animation 2016 étant très positif, la maison des enfants et l'association du Comité des fêtes proposeront à nouveau une organisation mutualisée pour 2017.

#### Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- \* Pérenniser de nouvelles animations sur un temps fort déjà existant sur la commune ;
- \* Organiser des spectacles d'art de rue diversifiés et pour tous les habitants ;
- \* Apporter une offre culturelle différente de celle déjà proposée le soir ;
- \* Renforcer et soutenir un évènement local par la mutualisation de nos synergies respectives.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action culturelle correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Organiser des actions festives sur la commune ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants seront concernés par cette action.

#### Les attentes du public

Les spectacles d'art de rue proposent une diversité importante de prestations. La programmation devra donc répondre aux attentes suivantes : le plaisir de découvrir un monde artistique ; un thème artistique participant à la curiosité, à la découverte et à l'éveil d'un intérêt pour le spectacle vivant, un discours artistique participant à la convivialité de l'évènement partagé par les spectateurs.

La programmation s'attachera notamment à valoriser l'esprit d'un « Vivre ensemble », en milieu rural.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

L'organisation 2017 comprendra trois spectacles, déployés dans l'après midi, un tournoi de pétanque, un repas animé par les associations locales, un feu d'artifice et un concert pour clôturer la soirée.

L'organisation de cet évènement coopératif serait réalisée en amont par les bénévoles des deux associations et les salariés rattachés à l'organisation de celui-ci.

La communication serait également mutualisée avec un affichage (flyer, banderole), des articles de presse et les sites internet.

#### Qualité des intervenants

Plusieurs intervenants animeraient cette journée : des compagnies artistiques, un prestataire de restauration, un groupe de musique et les salariés de la maison des enfants.

Ces intervenants professionnels feront tous l'objet d'une déclaration contractuelle auprès des services de l'Etat concernés.

## Budget

Pour réaliser cette action, une enveloppe globale de 5 040 €uros a été retenue, comprenant les éléments suivants :

- Des cachets artistiques pour 4 800 € ;
- Des frais de SACEM/SACD pour 240 € ;
- Des frais de communication pour 25 €.

## Partenaires

Ce projet sera porté conjointement par le Comité des fêtes et la maison des enfants.

### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

## Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✖ Un projet préparé et organisé par les deux associations ;
- ✖ La réalisation d'animation en continue, tout au long de la journée ;
- ✖ La fréquentation des animations proposées aux habitants ;
- ✖ La qualité des spectacles (échanges informels le jour de Chauvé en fête)

## Les effets constatés

L'organisation de spectacles vivants, ouverts à tous et gratuits, comporte plusieurs intérêts pour la vie locale et, notamment, la constitution d'un vécu partagé par les habitants et la rencontre des habitants autour d'un outil interactif. Par ces événements, nous espérons rassembler les habitants de Chauvé autour de valeurs simples mais indispensables à la vie en collectivité : la convivialité, le respect des autres, l'entraide, la diversité des cultures, le vivre ensemble... Toutes les incidences positives issues de cette journée seront des indicateurs de réussite.

## Les difficultés rencontrées

Par rapport à l'année précédente, la sélection de compagnies d'arts de rue a posé quelques difficultés à notre organisation. Deux compagnies ont successivement et tardivement annulé leur représentation, laissant peu de temps à l'association pour trouver un nouveau spectacle.

## Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été atteints.

### e. LES PISTES D'AMELIORATION

## Conclusion

L'animation « Chauvé en fête », proposée par le Comité des fêtes, est un temps fort important de la Commune et les spectacles d'art de rue offrent une animation supplémentaire. Il est nécessaire néanmoins de pouvoir choisir les spectacles en amont pour s'assurer de la cohérence entre l'expression artistique des compagnies et le public accueilli (familial dans notre cas).

## Echéances

Cette action sera reconduite en 2018.

## Fiche action : « Soirées cuisine et jeux »

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Dans le cadre du R.E.A.A.P. 2016, la maison des enfants avait proposé des soirées « Jeux » et des ateliers de cuisine pour valoriser le partage d'une activité familiale entre les parents et les enfants. Ces actions découlaient des constats effectués sur les modes de vie des familles, la pressurisation du temps pour réaliser des tâches de la vie quotidienne (au détriment de celui passé en famille) et la nécessité de pouvoir consacrer une écoute à son enfant.

L'organisation d'un temps mutualisé entre ces deux activités avaient été très appréciée des familles et, à leur demande, nous proposerons deux temps en 2017., selon les mêmes objectifs que les ateliers passés.

#### Objectifs de l'activité

Trois objectifs sont attendus dans ce projet :

- ✦ Permettra aux parents de partager un temps de loisirs familial ;
- ✦ Encourager l'apprentissage par des ateliers ;
- ✦ Valoriser les connaissances de l'enfant auprès de ses parents.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous » et à l'objectif « Ouvrir l'accès à un public multi générationnel ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Cette action concernera 20 familles ayant des enfants âgés de 2 à 17 ans.

#### Les attentes du public

Cette action donnera l'occasion aux parents de découvrir leurs enfants dans un contexte différent que celui dans lequel ils ont l'habitude de le voir évoluer. L'action se déroulant dans des locaux qui sont connus par la quasi-totalité des enfants de la commune, l'enfant s'y sentira à l'aise et pourra valoriser ses connaissances (jeux et cuisine) auprès de ses parents. Les rôles de l'apprenti et de l'apprenant sont ainsi temporairement inversés.

Il peut être noté que de nombreux ateliers culinaires sont proposés à la maison des enfants et que les enfants pourront facilement reprendre ces repères pour mettre en œuvre des recettes lors de ces soirées.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Deux soirées seront proposées aux familles, en 2017. Elles débuteront à 18h30 et se termineront à 21h30.

Concernant l'atelier « jeux » : les tables seront disposées dans la salle, avec des jeux disséminés sur celles-ci. Un animateur accueillera les familles et animera certains jeux. Il accompagnera les familles dans la découverte des jeux et animera le temps commun avec les participants de l'atelier cuisine.

Concernant l'atelier culinaire : les parents et enfants pourront s'installer dans la cuisine de la maison des enfants, avec les recettes qu'ils auront recherchées préalablement. Ils confectionneront l'apéritif du soir qui sera partagé avec toutes les familles présentes. Un salarié de l'association accompagnera également l'organisation des ateliers culinaires.

#### Qualité des intervenants

Deux salariés diplômés de l'association proposeront l'animation de ce temps fort, avec les bénévoles intéressés par l'organisation de ces soirées.



### Budget

Cette action comprend plusieurs charges dont les fournitures alimentaires et les charges de personnel. Elles sont valorisées à 720 euros.

Les produits sont issus d'une quote part de la subvention de la commune de Chauvé et de la prestation CAF pour l'Espace de vie sociale.

### Partenaires

Aucun partenaire ne participera à l'organisation de cette action.

#### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✦ La participation d'au moins vingt familles et quarante enfants sur les ateliers ;
- ✦ La satisfaction des familles vis-à-vis du déroulement du projet.

### Les difficultés rencontrées

Ce projet, proposé sous une forme relativement similaire l'année précédente, a été reconduit tôt en 2016. Parallèlement, la médiathèque de Chauvé a ouvert un espace ludothèque, les écoles de Chauvé ont travaillé sur les outils ludiques et les associations de parents d'élève ont mis en place des animations autour de jeux. Cette superposition d'animations a rendu les soirées peu attractives. Le manque de communication entre les différents acteurs socioéducatifs de la commune a été un frein pour la réalisation de ces actions.

### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les objectifs de cet atelier n'ont été que très partiellement atteints. Si les familles présentes ont pu partager un temps de loisirs avec leur enfant, il a été remarqué un désintérêt plus marqué vis-à-vis de cette action par rapport aux années précédentes.

#### e. LES PISTES D'AMELIORATION

### Conclusion

La programmation des actions autour des thématiques « Famille, jeux et loisirs » doit prendre en compte les événements existants, qu'ils soient nouveaux ou préexistants. La présence de la ludothèque sur la commune de Chauvé ne nécessite plus l'intervention de l'association dans ce secteur, sauf en collaboration avec la médiathèque.

### Echéances

Ces actions ne seront pas renouvelées en 2018.

## Fiche action : « Balade contée et gourmande 2017 »

### a. L'ACTIVITE

#### Constat de l'activité

Une balade contée et gourmande a été organisée en 2016 et proposait deux axes de travail : la valorisation des chemins pédestres de la Commune de Chauvé et la découverte de la faune et de la flore locale.

Nous avons également profité de cette occasion pour mettre en valeur les produits alimentaires locaux, avec l'organisation d'un apéritif à la fin de la balade.

Etant donné que l'association avait limité l'organisation de cet évènement à vingt cinq participants et que cinquante personnes ont souhaité y participer, nous reposerons cette action en 2017.

#### Objectifs de l'activité

Comme en 2016, les objectifs retenus sont :

- ✖ La découverte du patrimoine végétale et animal présent sur la commune de Chauvé ;
- ✖ La découverte de circuit pédestre autour de la commune ;
- ✖ La valorisation des produits alimentaires locaux.

#### Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

### b. LES ATTENTES DES HABITANTS

#### Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cette action.

#### Les attentes du public

Les habitants pourront se familiariser avec les chemins de Chauvé, bénéficier des connaissances d'un intervenant autour des plantes et goûter aux produits locaux, fabriqués sur la commune.

### c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

#### Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette action se déroulera sur une matinée et durera trois heures. La balade proposée devra être adaptée à tous les publics, aux enfants comme aux adultes.

Le départ aura lieu du parc municipal de Chauvé et emmènera le groupe de promeneur dans la campagne chauvéenne. Le retour se fera également dans le parc municipal pour clôturer la balade et connaître le ressenti des habitants.

#### Qualité des intervenants

L'intervenant, ancien garde forestier et habitant de la Commune de Chauvé, est spécialisé dans la faune et la flore locale. Il sera accompagné de la bibliothécaire de Chauvé et d'un animateur de la maison des enfants.

#### Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures alimentaires, la prestation de l'intervenant, des frais de communication et la rémunération du personnel.

Les produits sont issus des fonds dédiés de l'Espace Vie Sociale.

#### Partenaires

L'association Liâne et la bibliothèque de Chauvé organiseront ce projet avec la maison des enfants.

#### d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

##### Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- \* La participation d'au moins 25 personnes à la balade ;
- \* La réalisation d'une présentation de la faune et de la flore adaptée à tous les publics ;
- \* La satisfaction des habitants par rapport au circuit pédestre réalisé.

##### Les effets constatés

Il est attendu que chaque participant puisse utiliser les connaissances abordées lors de la balade dans un autre contexte : reconnaissance des oiseaux, des plantes et des chemins qui peuvent amener à effectuer de nouvelles balades.

Cette action permettra également de présenter aux habitants des produits alimentaires issus de la commune de Chauvé. Nous espérons donner envie aux habitants de consommer des produits locaux, de qualité.

##### Les difficultés rencontrées

Cette action n'a rencontré aucune difficulté particulière cette année. Le travail en collaboration avec les deux autres partenaires est bien mené et en permet un déploiement facile.

##### Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les objectifs ont également été atteints cette année, avec la participation de trente personnes (adultes et enfants), soit la jauge maximale retenue pour cette action.

Cette année encore, les participants ont souhaité la reconduction de cette animation pour l'année prochaine.

#### e. LES PISTES D'AMELIORATION

##### Conclusion

La balade contée et gourmande permet de sensibiliser les habitants à la richesse des chemins communaux : chemins pédestres, faune et flores locales, produits de proximité. Les lectures contées permettent aux enfants de mettre des mots sur leurs différentes découvertes du jour et d'associer un temps ludiques à la promenade en famille. Cette action répond pleinement aux attentes de l'association et des partenaires.

##### Echéances

Cette animation sera reconduite en 2018.

# LE RAPPORT FINANCIER

## 2017

- Maison des enfants -

## V. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

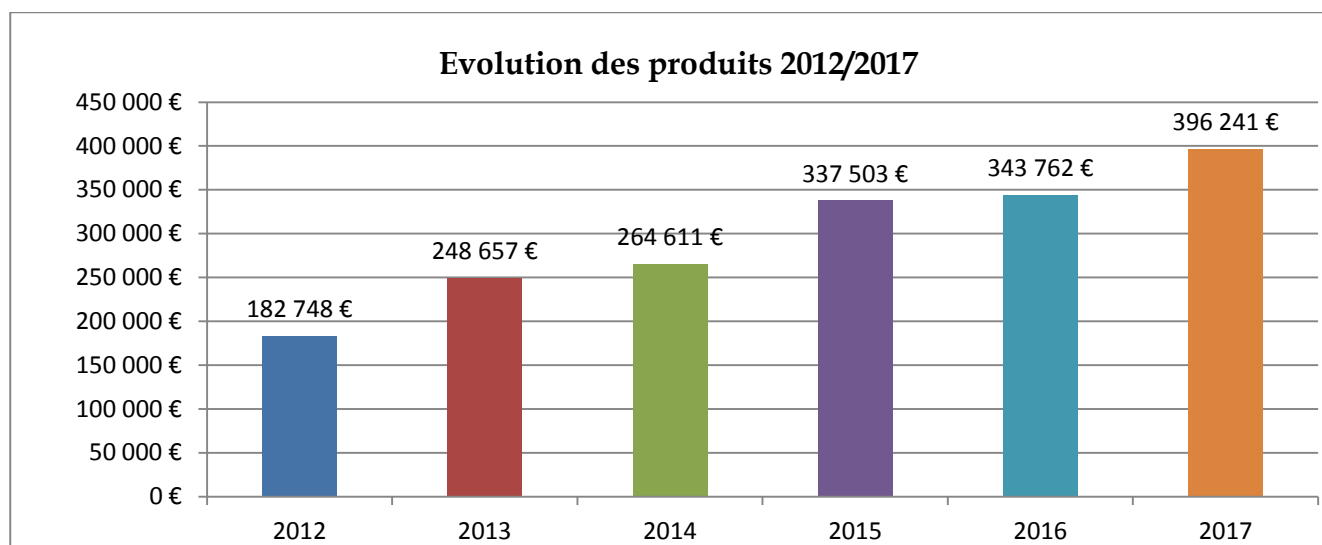
Le rapport financier 2017 reprend l'ensemble des éléments importants issus du compte de résultat 2017<sup>6</sup>, du bilan de 2017 et du suivi de trésorerie.

Le budget prévisionnel 2018<sup>7</sup> est, quant à lui, référencé dans les annexes.

### Les produits de l'exercice 2017

Les produits de l'exercice 2017 sont issus des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels.

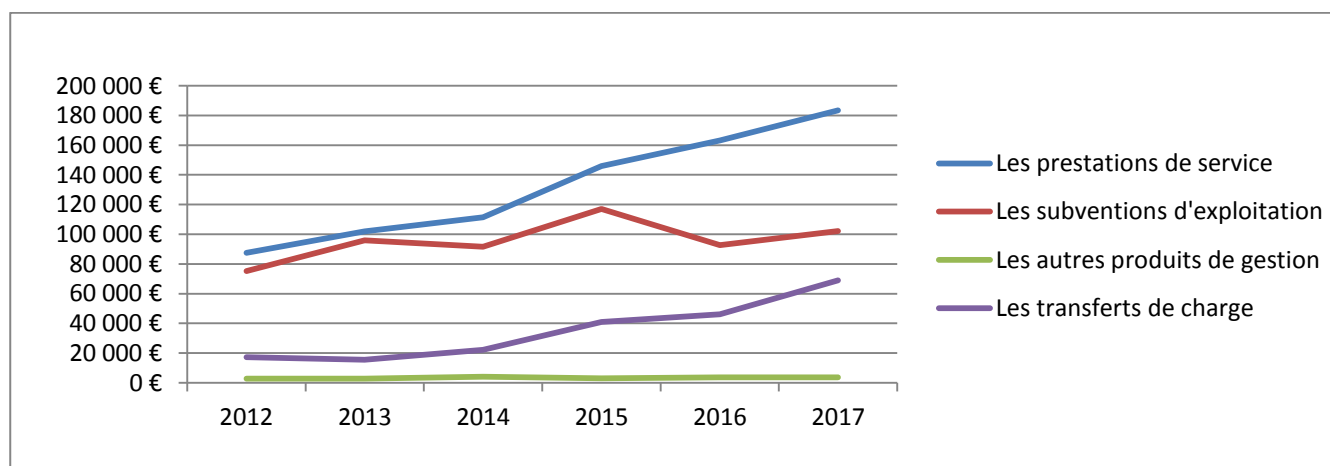
Les produits sont en constante augmentation sur les derniers exercices :



#### a. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation représentent les gains de l'association. Ils comprennent les prestations de service, les subventions d'exploitation, les autres produits de gestion et les transferts de charge.

Les produits d'exploitation sont en augmentation constante depuis cinq ans :

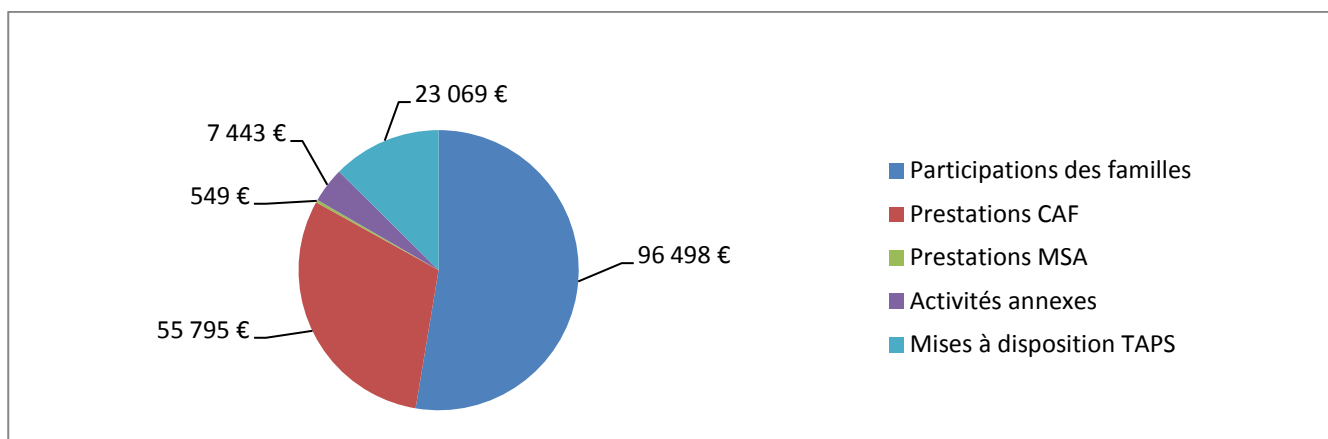


#### Les prestations de service

Les prestations de service représentent les produits perçus par l'association en rapport avec les activités proposées aux adhérents. Pour 2017, elles comprennent la répartition suivante :

<sup>6</sup> Cf. Annexe 5 « Le rapport financier 2017 », p.73

<sup>7</sup> Cf. Annexes 6 et 7 « Les charges prévisionnelles 2018 » et « Les produits prévisionnels 2018 », p.92-94



Entre 2016 et 2017, on remarque les évolutions suivantes :

- \* + 5 219 €uros de participation des familles ;
- \* + 6 026 €uros de prestation de service CAF ;
- \* + 141 €uros de prestation de service MSA ;
- \* + 5 112 €uros de produits des activités annexes ;
- \* + 3 765 €uros de mise à disposition de personnels.

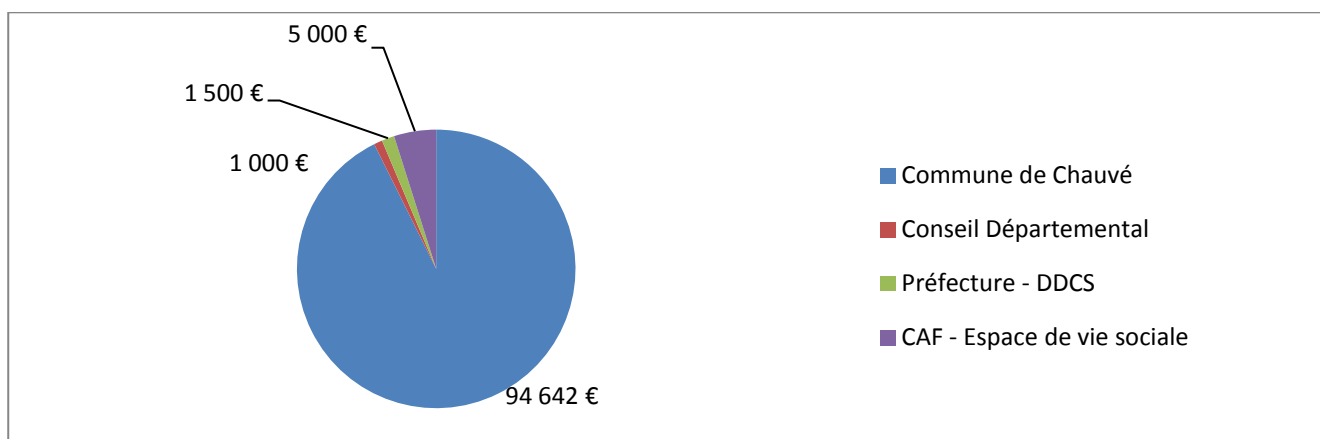
L'augmentation globale des activités de l'association génèrent des ressources supplémentaires qui sont valorisées par des financements de nos partenaires (notamment CAF). Il peut être noté que ces augmentations de ressources sont à mettre en perspective avec les augmentations de charges associées.

Les mises à disposition de personnels augmentent proportionnellement à la diminution des transferts de charge liés aux emplois aidés.

Les produits des activités annexes ont fortement augmenté du fait de nouvelles activités pour les adultes (Yoga, Sophrologie, Couture).

#### Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation représentent toutes les subventions perçues par l'association pour mettre en œuvre le projet et les différentes actions concernées. Pour 2017, elles comprennent la répartition suivante :



Entre 2016 et 2017, on remarque les évolutions suivantes :

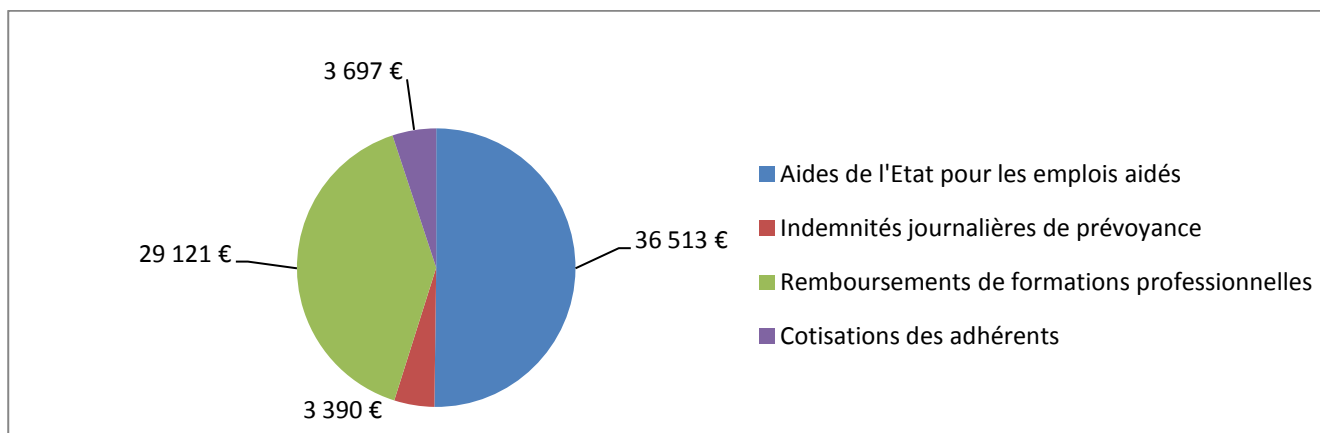
- \* + 16 642 €uros de subvention communale ;
- \* + 1 600 €uros de subvention de l'Etat pour les actions en faveur de la jeunesse ;
- \* Aucune subvention de fonctionnement REAAP (Actions parentalité), les actions ayant été reportées en 2018.

Ces subventions sont, pour une part, sur un dispositif pluriannuel : convention pluriannuelle avec la Commune de Chauvé et convention tripartite avec la CAF et la Commune de Chauvé (Espace de vie sociale).

Les autres subventions sont valorisées en fonction des projets portés par la maison des enfants et attribuées annuellement.

### Les transferts de charge et autres produits de gestion

Les autres produits de gestion correspondent aux cotisations versées par les adhérents pour leur participation aux activités de l'association. Les transferts de charge représentent tous les produits perçus par l'association pour la formation professionnelle, pour les contrats aidés par l'Etat et pour le remboursement des arrêts maladie des salariés.



Entre 2016 et 2017, on remarque les évolutions suivantes :

- \* - 2 775 €uros d'aide de l'Etat pour les emplois aidés ;
- \* + 1 895 €uros d'indemnités journalières de sécurité sociale ;
- \* + 23 828 €uros de remboursements de formations professionnelles.

Les transferts de charge liés aux emplois aidés dans l'association commencent à diminuer avec l'arrêt de premiers contrats aidés.

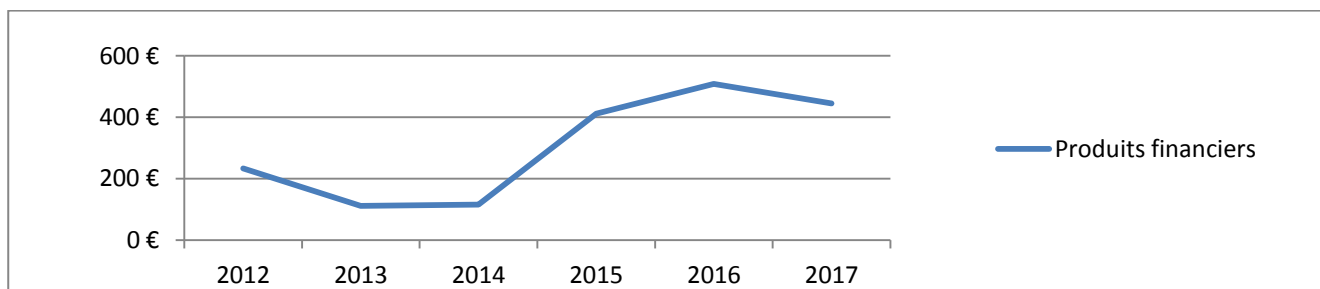
Les indemnités journalières de sécurité sociale ont augmenté en 2017 suite à l'arrêt maladie de Sonia LE STRAT.

Les remboursements de formations professionnelles ont connu une forte augmentation entre les deux exercices. Les formations ont été plus nombreuses en 2017 qu'en 2016 et la formation CAFERUIS de Maxime HÉRIVAUX représente un volume d'heures important, entraînant une prise en charge conséquente d'UNIFORMATION.

Les cotisations des adhérents sont en augmentation depuis plusieurs années, notamment avec l'ouverture de nouveaux services.

#### b. Les produits financiers

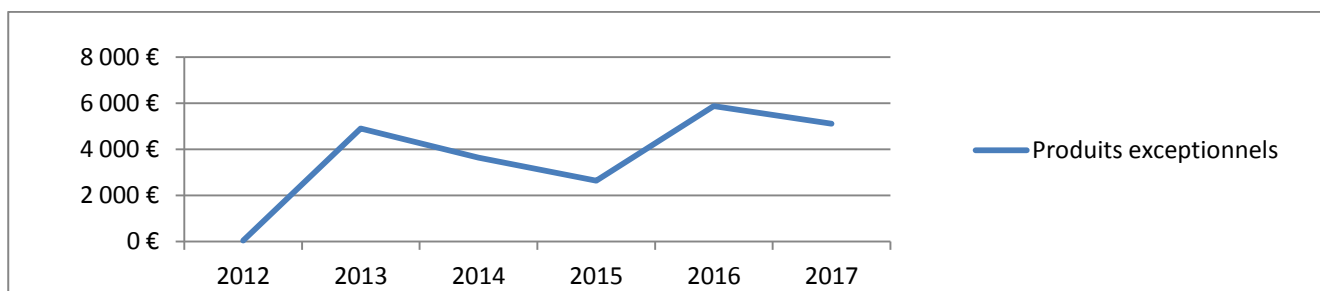
Les produits financiers représentent les intérêts perçus par l'association sur le placement financier de sa trésorerie.



Issus de la trésorerie et du solde des comptes bancaires, les produits financiers sont en diminution cette année, l'association ayant utilisé une partie de sa trésorerie pour financer l'achat du terrain pour la micro crèche.

#### c. Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent tous les produits qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de l'association.



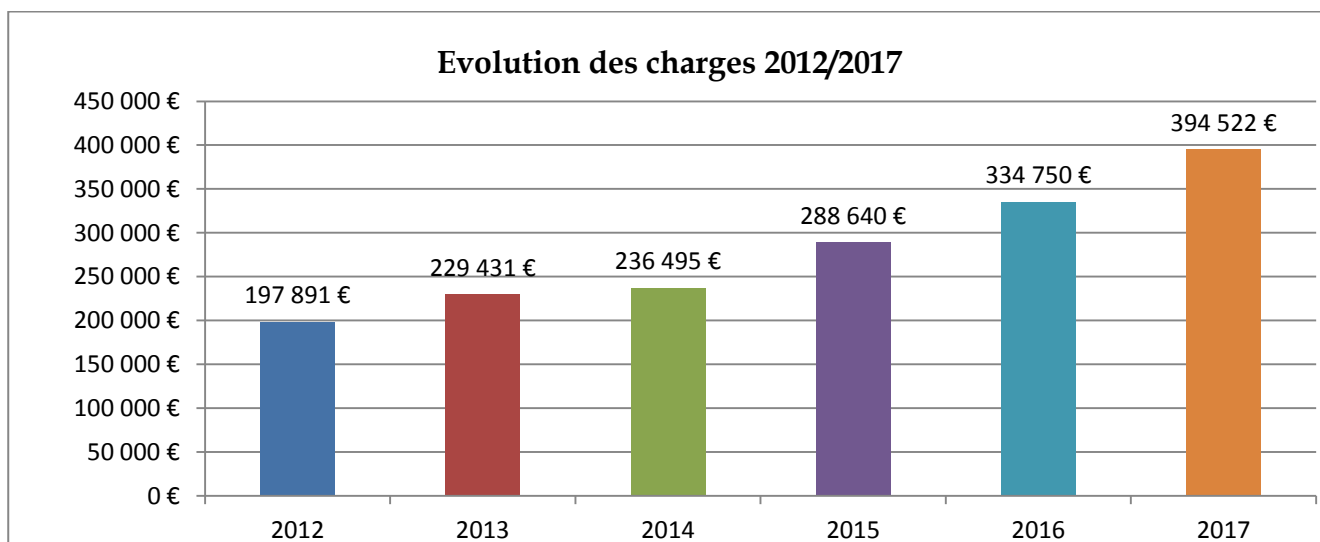
Entre 2016 et 2017, on remarque les évolutions suivantes :

- \* - 1 792 € de produits exceptionnels sur des exercices antérieurs (Prestation CAF) ;
- \* + 1 029 € de produits exceptionnels liés à une quote part d'amortissement de la subvention d'investissement.

### Les charges de l'exercice 2017

Les charges de l'exercice 2017 sont issues des charges d'exploitation, des charges financières et des charges exceptionnelles.

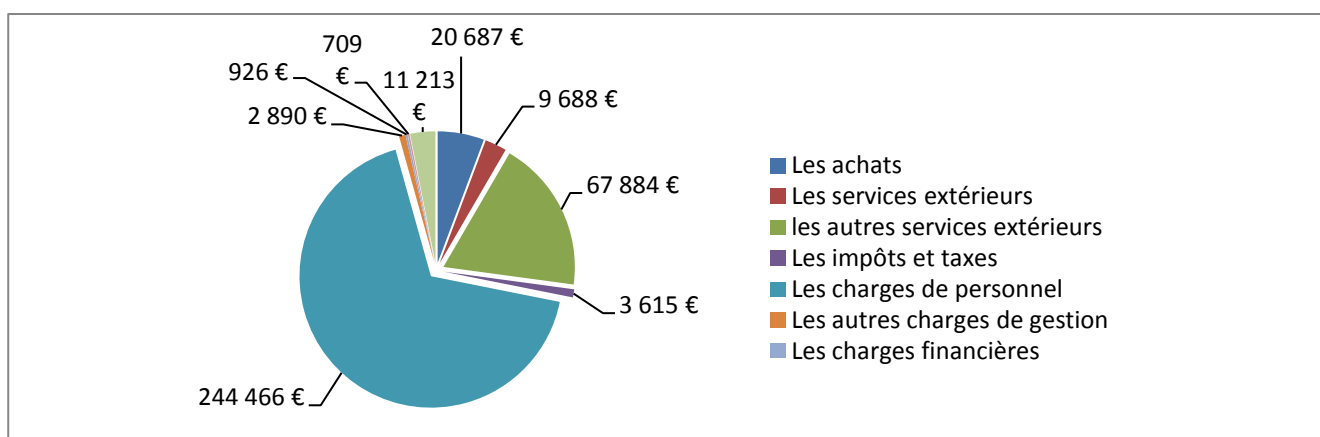
Les charges sont en constante augmentation sur les derniers exercices :



#### a. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation traduisent la perte de richesse de l'association nécessaire à la création et au développement des services.

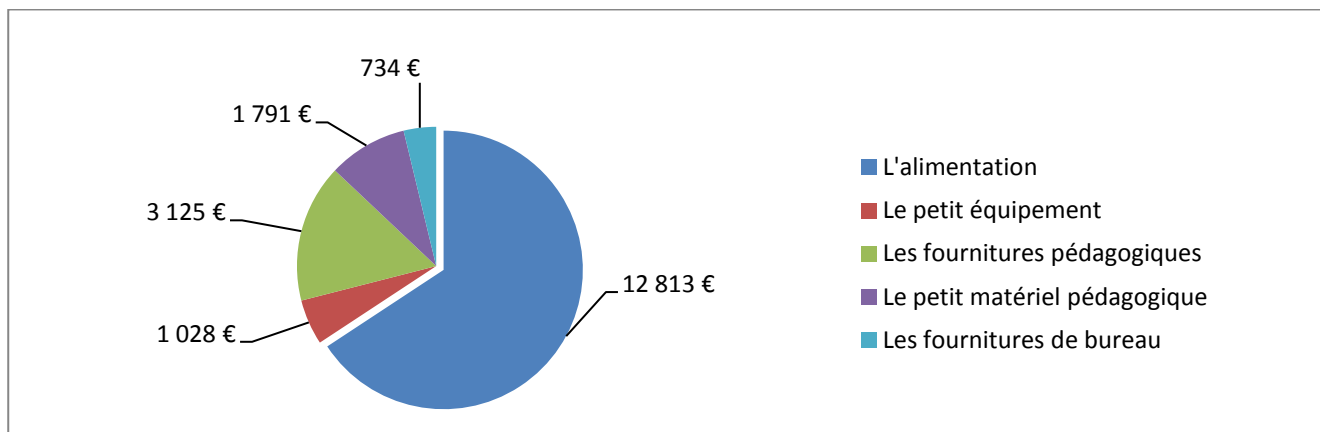
Pour 2017, les charges d'exploitation se répartissent de la manière suivante :





### Les achats

Ce poste comprend l'ensemble des achats ayant vocation à être consommés par l'association. Les cinq principaux postes d'achat sont détaillés ainsi :



Entre 2016 et 2017, cette classe de compte a augmenté de 4 317 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

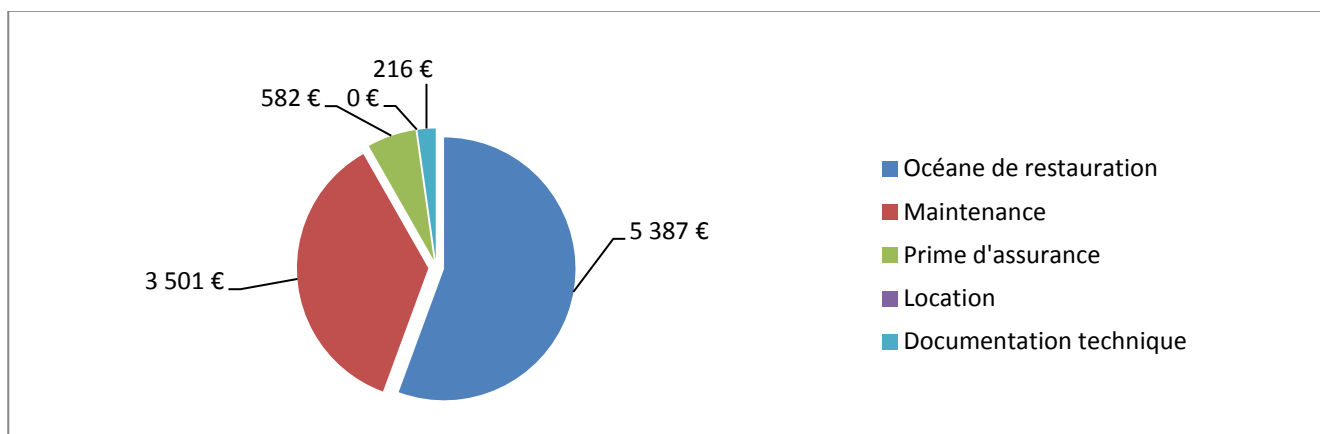
- \* + 4 025 Euros d'alimentation ;
- \* - 1 562 Euros de petit équipement ;
- \* + 1 324 Euros de fournitures pédagogiques ;
- \* + 232 Euros de petit matériel pédagogique ;
- \* - 283 Euros de fournitures de bureau.

Le budget alimentaire a fortement augmenté en 2017 pour plusieurs raisons : l'augmentation de la fréquentation des services (goûters en accueil périscolaire), des séjours supplémentaires avec une meilleure fréquentation et un changement de prestataire avec des tarifs plus élevés.

Les fournitures pédagogiques ont également augmenté mais certains achats étaient prévus dans le cadre de subventions spécifiques (Conseil départemental et Direction départementale de la cohésion sociale).

### Les services extérieurs

Ce poste comprend toutes les charges en provenance des tiers autre que les achats. Les cinq principaux postes de services extérieurs sont détaillés ainsi :



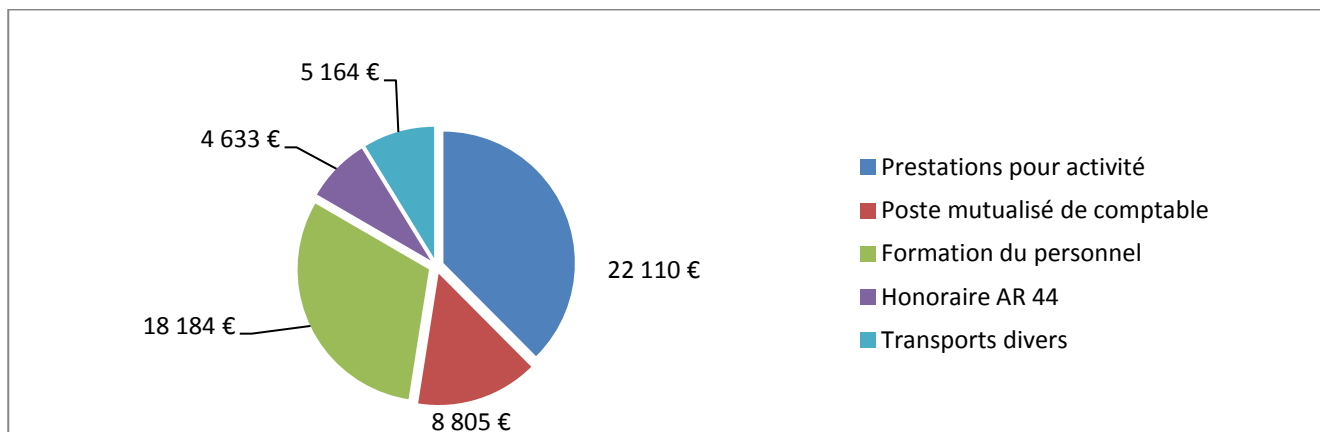
Entre 2016 et 2017, cette classe de compte a augmenté de 369 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- \* + 1 586 Euros de maintenance ;
- \* - 539 Euros de location ;
- \* - 52 Euros de documentation technique.

Le budget de maintenance a fortement augmenté suite à l'achat du logiciel « Aïga – petite enfance », prévu pour préparer l'ouverture de la micro crèche.

### Les autres services extérieurs

Ce poste comprend les charges externes qui proviennent directement des besoins de l'association pour ses activités. Les cinq principaux postes des autres services extérieurs sont détaillés ainsi :



Entre 2016 et 2017, cette classe de compte a augmenté de 23 375 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- \* + 5 433 Euros de prestations pour activité du fait des actions de l'Espace de vie sociale ;
- \* + 3 456 Euros de poste mutualisé de comptable (Remplacement du temps partiel d'Antoine BOURDOISEAU et diminution des aides de cet emploi aidé) ;
- \* + 1 586 Euros de transports divers (location de cars pour les séjours et pour les actions de l'Espace de vie sociale) ;
- \* + 15 490 Euros de formations professionnelles.

Les prestations liées à l'Espace de vie sociale font l'objet d'une tarification spécifique pour les participants, amortissant ainsi l'augmentation entre 2017 et 2018.

Les formations professionnelles, prévues dans le plan de formation, font l'objet d'un financement important de l'O.P.C.A. « Uniformation ». Il peut être noté que la formation « CAFERUIS » de Maxime HÉRIVAUX représente une part importante de ce compte budgétaire.

### Les impôts et taxes

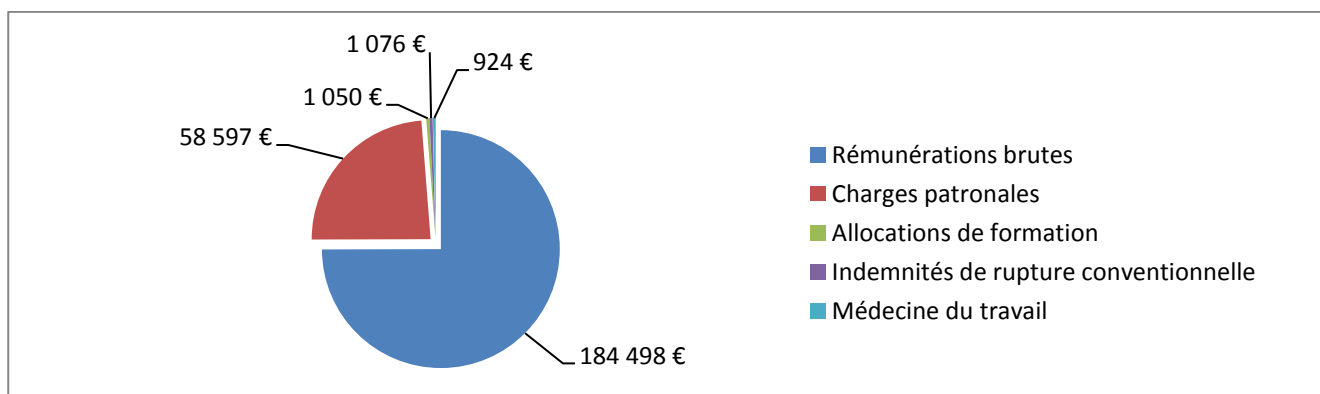
Ce poste comprend tous les versements obligatoires à l'Etat et aux collectivités ainsi que tous autres versements institués par l'autorité publique permettant de financer des actions particulières. Un seul compte est concerné en 2016 par ce poste : le financement de la formation continue tout au long de la vie.

Entre 2016 et 2017, ce compte est passé de 3 072 euros à 3 615 Euros, soit une augmentation de + 543 Euros. Cette évolution est corrélée au développement des charges de personnel dans l'association.

### Les charge de personnel

Ce poste comprend les rémunérations versées au personnel de l'association, en contre partie du travail fourni, mais également aux charges sociales liées à ces rémunérations et aux diverses indemnités et primes allouées.

Les cinq principaux postes des charges de personnel sont détaillés ainsi :



Entre 2016 et 2017, cette classe de compte a augmenté de 24 767 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- \* + 25 117 Euros de rémunérations brutes ;
- \* + 7 012 Euros de charges patronales ;
- \* + 1 076 Euros d'indemnité de rupture conventionnelle, liée au départ d'Elodie CHOLLET le 31 décembre 2017 ;
- \* + 248 Euros d'allocations de formation, liées à la réalisation du plan de formation 2017.

Les rémunérations brutes et les charges patronales ont largement contribué à l'importante évolution des charges de personnel. Cette augmentation est due aux recrutements de nouveaux animateurs (augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire, encadrement de séjours supplémentaires), à la préparation de l'ouverture de la micro crèche par une directrice, aux nombreux arrêts maladie et formations professionnelles ayant nécessité un remplacement ainsi qu'au développement de l'ancienneté et du déroulement de carrière.

L'augmentation continue de la valeur du point, élément essentiel du calcul de la rémunération des salariés, contribue également à cette augmentation et cela depuis plusieurs années.

#### Les autres charges de gestion

Ce poste comprend les charges qui proviennent d'évènements concernant l'exploitation de l'association mais qui ont vocation à être ponctuelles.

Les deux postes des autres charges de gestion sont détaillés ainsi :



Entre 2016 et 2017, cette classe de compte a légèrement diminué de 8 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- \* + 498 Euros de pertes sur créances irrécouvrables, liées à l'exclusion de plusieurs familles n'ayant pas régularisé leurs factures depuis plus d'un an.

#### Les dotations aux amortissements/investissements

Ce poste comprend la dépréciation des éléments physiques de l'association (mobilier, logiciel, électroménager, etc.) ainsi que les provisions réalisées par couvrir certains risques.



Entre 2016 et 2017, cette classe de compte a augmenté de 4 771 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- \* + 2 909 Euros de dotations aux amortissements, liées aux achats réalisés pour les actions de l'Espace de vie sociale et pour les différents accueils de l'association ;
- \* + 1 861 Euros de provision pour les départs en retraite.

#### b. Les charges financières

Les charges financières représentent toutes les charges générées par l'octroi de financement extérieurs (établissement de crédit, créances commerciales).

Entre 2016 et 2017, ce compte est passé de 0 euros à 926 Euros. Cette évolution est corrélée à la construction de la micro crèche et au remboursement de l'emprunt associé.

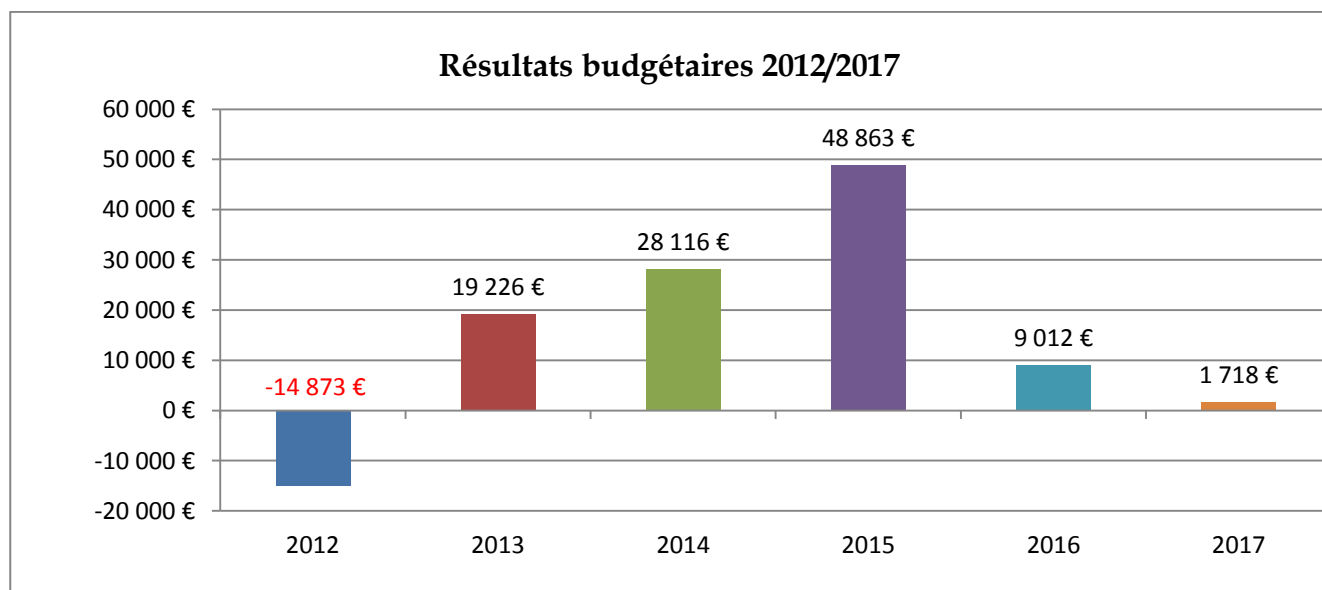
### c. Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles représentent toutes les charges qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de l'association.

En 2017, ce compte est valorisé à 709 Euros, soit une augmentation de 73 Euros par rapport à 2016. Ces charges exceptionnelles sont dues à diverses régularisations de factures : prestations CAF, transports en commun avec Arthon animation rurale, indemnités journalières de sécurité sociale...

### Le résultat de l'exercice budgétaire 2017

Le résultat d'un exercice budgétaire représente l'écart entre les produits et les charges à la date de clôture d'un exercice. Lorsque les produits sont supérieurs aux charges, l'association réalise un excédent budgétaire. Lorsque les charges sont supérieures aux produits, l'association réalise un déficit budgétaire. Dans les deux cas, c'est l'Assemblée générale qui affecte le résultat de l'exercice budgétaire.



Le résultat de l'exercice budgétaire 2017 est un excédent de 1 718.61 Euros.

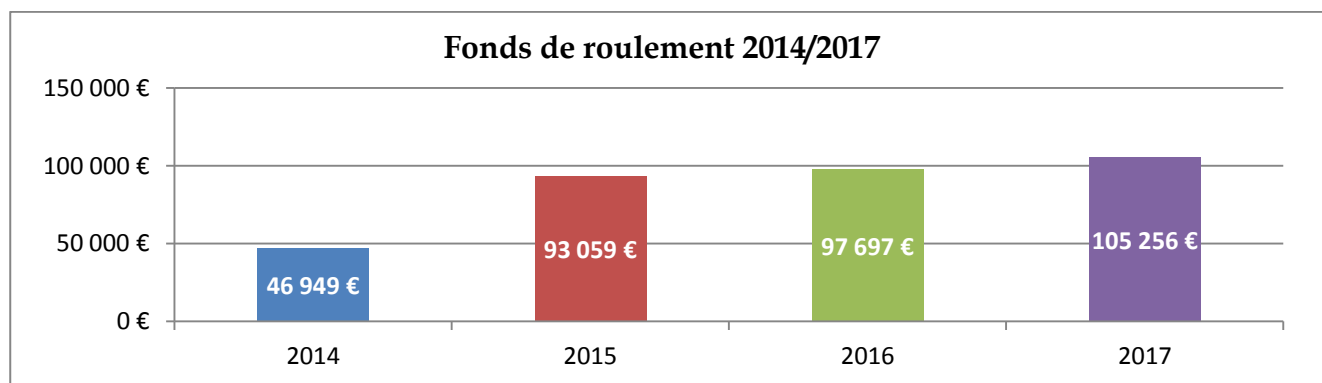
### L'analyse financière

L'analyse financière apporte un éclairage sur la réalité économique de l'association, en utilisant les données issues du bilan et du compte de résultat.

#### a. Le fonds de roulement global

Le fonds de roulement global est la différence entre les financements à long terme et l'actif immobilisé brut. Il comprend les fonds propres de l'association, les provisions pour risques et charges dont on déduit l'actif immobilisé.

Les fonds de roulement des trois derniers exercices se répartissent de la manière suivante :

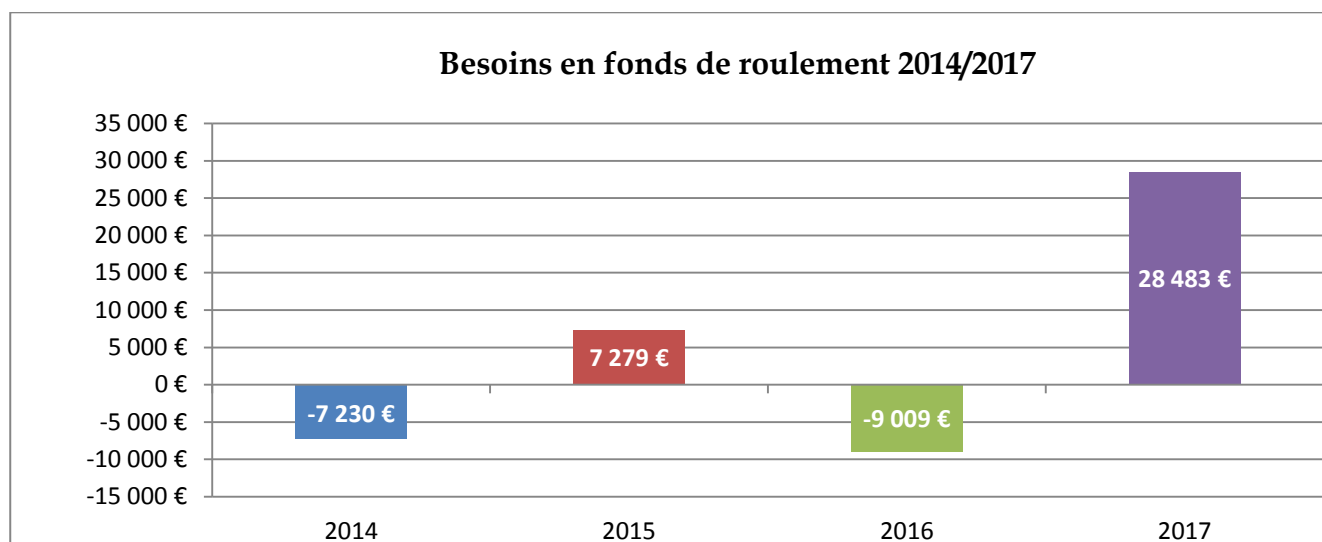


Le fonds de roulement 2017 est de 105 256 €uros. Ces ressources permettent de financer les futurs investissements de l'association et, dans le cadre de la construction de la future micro crèche, permet d'envisager sereinement le développement de celle-ci.

#### b. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est la différence entre l'actif circulant et les ressources d'exploitation. L'actif circulant comprend les factures impayées, les subventions non perçues, les prestations CAF/MSA non perçues et les divers produits à recevoir. Les ressources d'exploitation comprennent les factures non régularisées par l'association, les charges patronales et cotisations non versées.

Les besoins en fonds de roulement des trois derniers exercices se répartissent de la manière suivante :



Le besoin en fonds de roulement 2017 est de 28 483 €uros. Il est nettement plus élevé que les exercices précédents pour les raisons suivantes :

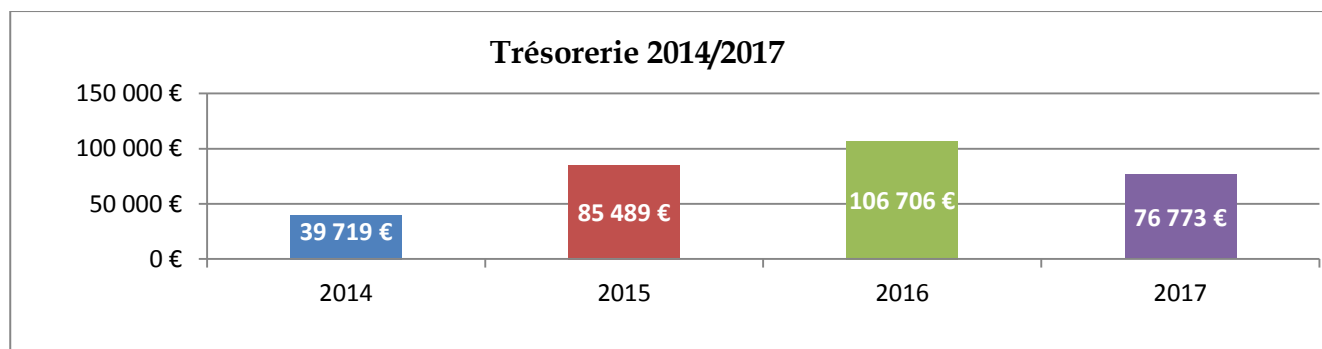
- \* Décalage du dernier versement de la subvention communale sur le premier trimestre 2018 ;
- \* Produits issus de la CAF et de la MSA régularisés dans le premier semestre 2018 ;
- \* Remboursements de formations professionnelles (CAFERUIS - M. HÉRIVAUX) en 2018 pour l'exercice 2017.

En l'état, le fonds de roulement permet d'amortir les besoins en fonds de roulement de l'association, malgré cette augmentation.

#### c. La trésorerie

La trésorerie est constituée par la différence entre le fonds de roulement et le besoin/excédent en fonds de roulement.

La trésorerie des trois derniers exercices se répartit de la manière suivante :



Le stock de trésorerie 2017 permet de financer l'activité de l'association malgré une forte baisse sur cet exercice. Cette diminution, due à la création de la micro crèche et à l'utilisation des fonds propres de la maison des enfants, devrait s'atténuer en 2018.

## **Annexe 1 - Composition du bureau**

## **Annexe 2 - Gouvernance associative**

## **Annexe 3 - Organigramme**



## **Annexe 4 - La tarification**

## **Annexe 5 - Le rapport financier 2017**

## **Annexe 6 - Charges prévisionnelles 2018**

## **Annexe 7 - Produits prévisionnels 2018**